



UDAF de la CREUSE

Rapport d'activité 2021

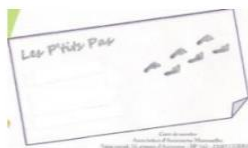
Assemblée générale du jeudi 23 juin 2022



Union Départementale des Associations Familiales
de la Creuse

50 avenue d'Auvergne
BP 142
23003 GUERET

☎ 05 55 52 08 00
udaf 23@udaf23.unaf.fr
www.udaf23.fr



les associations familiales
adhérentes à l'Udaf



Association
AHUN MÉNAGE JARDINAGE
Siège Social : MAIRIE
1 Place Albert Giraud
23150 AHUN
Tél. 05 55 62 40 24



SOMMAIRE

Les Associations Familiales adhérentes à l'Udaf	4
Composition et Fonctionnement de l'Udaf	11
Les missions de l'Udaf	
<i>Le Projet Institutionnel</i>	15
<i>Les Actions Institutionnelles</i>	
. Les Représentations	17
. Les Commissions	22
. La Médaille de la Famille	26
. Organigramme des services	27
. Ressources humaines et Formations	28
<i>Le Fonctionnement des Services</i>	
. Service Logement	30
. Point Conseil Budget	32
. Service Insertion	34
. Accompagnement social personnalisé et protection des personnes	42
. Centre Social Tsigane	44
. Groupes d'Entraide Mutuelle	49
. Développement de la vie associative et soutien à l'institution	54
. Développements de projets	60
Les Relations de l'Udaf	
<i>Relations Départementales</i>	62
<i>Relations Régionales</i>	63
<i>Relations Nationales</i>	63
Glossaire	64
Rapport Financier	66
Annexes	84



Au 31 décembre 2021, l'Udaf était composée de 37 associations familiales.

Associations à recrutement général

➤ Association Néoux Rencontres

6 rue du Forgeron – 23200 NEOUX

Présidente : **Madame Bernadette VALERIAUD**

➤ Association La Vallée de Sylanie

18 Grande Rue – 23190 BELLEGARDE EN MARCHE

Présidente : **Madame Stéphanie VALERIAUD**

➤ Association Familiale Catholique de la Creuse

Neuville – 23320 BUSSIÈRE DUNOISE

Président : **Monsieur Philippe LAINEY**

➤ Union des Familles Laïques de Guéret

25 avenue de La Sénatorerie – 23000 GUERET

Président : **Monsieur Frédéric LANGLADE**

Associations à recrutement spécifique

➤ Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Creuse

14 rue Raymond Christoflour – Courtille – 23000 GUERET

Présidente : **Madame Véronique QUET**

➤ UNAFAM Délégation Creuse

92 avenue Emile Labussière – 87100 LIMOGES

Déléguée régionale : **Madame Martine DOS SANTOS**

Chargée de Coordination et de développement pour le 19-23-24-87 : **Madame Blandine DELHOUME**

➤ Association Départementale des Mères Médaillées de la Creuse

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET

Présidente : **Madame Nathalie LOCHE**

➤ APF France Handicap du Limousin

22 avenue Charles de Gaulle – 23000 GUERET

Directrice territoriale des actions associatives du Limousin : **Madame Elisa FILLON**

Associations fédérées à une fédération nationale non agréée par l'UNAF

➤ Association France Adot 23

CH de Guéret – 32 avenue de La Sénatorerie – 23000 GUERET
Président : **Docteur Georges CHATA**

➤ Groupement des Aphasiques Creusois

3 rue Martin Luther King – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Karine CONCHONNET**

➤ Club des Toujours Jeunes d'Ajain

Mairie – 23380 AJAIN
Présidente : **Madame Micheline GOURSON**

➤ Trisomie 21 Creuse

Mairie – 23420 MERINCHAL
Présidente : **Madame Agnès BERGIGNAT**

➤ Réseau Bulle Creuse

3 La Chaumette – 23700 MAINSAT
Présidente : **Madame Marie-Christine SCHULZ**

➤ France Alzheimer Creuse

37 rue de Verdun – 23110 EVAUX LES BAINS
Présidente : **Madame Danièle DURON**

Associations indépendantes diverses

➤ L'Escale

16 Av. Charles de Gaulle - App. n° 42 – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Ghislaine RENON**

➤ Ahun Ménage Jardinage

Mairie – 23150 AHUN
Présidente : **Madame Pierrette DIGNAT**

➤ Service Famille

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET

➤ 1.2.3. Parents

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET
Co-Présidentes : **Madame Sabine BACHELLERIE et Madame Eloïse CELLAS RICHARD**

➤ **Les Petites Mains**

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Katell EOUZAN**

➤ **Les Bambis**

Mairie – 23170 CHAMBON SUR VOUEIZE
Présidente : **Madame Angèle MAGNIER**

➤ **Guéret Patchwork**

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Pierrette GUYONNET**

➤ **Interlude**

Mairie – 23250 SARDENT
Présidente : **Madame Laëtitia GAILLARD**

➤ **Les Mille et Une Créations**

Mairie – 23130 SAINT CHABRAIS
Présidente : **Madame Françoise ROBIN**

➤ **Les P'tits Filous**

Mairie – 23110 EVAUX LES BAINS
Présidente : **Madame Nelly CANTON**

➤ **Les P'tits Pas**

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Annie PATERNE**

➤ **Parenthèse**

90-91 HLM de Chabassière – 23200 AUBUSSON
Présidente : **Madame Nadine GUILLOT HAGENBACH**

➤ **Association Les Coquelicots du Thaurion**

Mairie – 23250 PONTARION
Présidente : **Madame Marie-Jo DELARBRE**

➤ **Une Clé de la Réussite**

Mairie – 23000 GUERET
Co-Présidentes : **Mesdames Danielle VINZANT et Colette SAUVAGE**

➤ **Association Familiale de La Marche à Guéret**

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Ginette BRUNAUD**

➤ **Association Familiale de La Souterraine**

Mairie – 23300 LA SOUTERRAINE
Présidente : **Madame Simone PETIT**

➤ **Association Familiale de Bourganeuf**

Maison de la Famille – 24 rue des Ecoles – 23400 BOURGANEUF
Présidente : **Madame Roselyne CATAFORT**

➤ **Maind'Art**

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Catherine AUBOUX**

➤ **Association Sostranienne d'Activités Familiales**

Maison de la Solidarité – Rue Jules Ferry – 23300 LA SOUTERRAINE
Présidente : **Madame Edith BLENET**

➤ **Club Informatique d'Ahun**

Mairie – 23150 AHUN
Président : **Monsieur Gérard ALVEDIN**

➤ **Ahun Accueil**

Mairie – 23150 AHUN
Président : **Monsieur Yannick LE MOAL**

➤ **Association Mahoraise de la Creuse**

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET
Président : **Monsieur Madi RAKIBOU**

Une nouvelle association a rejoint le mouvement familial creusois en novembre 2021 :

➤ **Association Les Motards Solidaires Creusois**

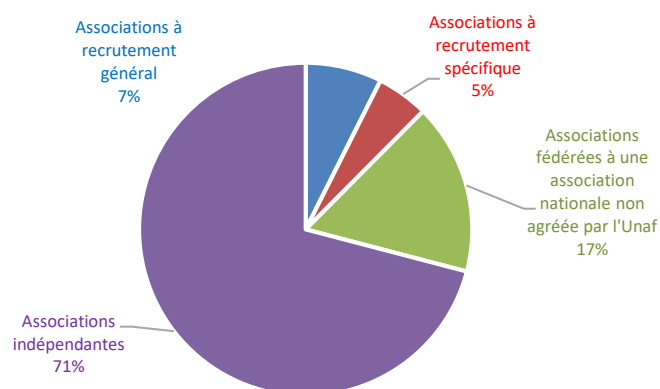
7 rue du Docteur Chanterelle – 23000 GUERET
Président : **Monsieur Gérard LAÏB**

L'association Service Famille, créée en 1986, a été dissoute par déclaration à la Préfecture en date du 26 avril 2022, après fusion absorption par l'association Horizon Limousin Services.

Au 31 décembre 2021, ces associations représentaient 1 510 familles.

Associations	Adhérents	Suffrages
Association Familiale Catholique	62	123
Néoux Rencontres	28	51
La Vallée de Sylanie	15	47
Union des Familles Laïques de Guéret	7	21
ADAPEI	39	93
UNAFAM Creuse	15	30
Mères Médaillées de la Creuse	6	9
APF France Handicap	16	34
ADOT 23	35	70
Club des Toujours Jeunes	60	86
Groupement des Aphasiques Creusois	29	45
Trisomie 21 Creuse	29	64
Réseau Bulle Creuse	40	122
France Alzheimer Creuse	58	96
L'Escale	10	22
1.2.3. Parents	60	226
Ahun Ménage Jardinage	66	100
Service Famille	28	56
Une Clé de la Réussite	58	168
Les Petites Mains	42	74
Les Bambis	84	295
Guéret Patchwork	25	44
Interlude	24	45
Le Coquelicot du Thaurion	25	67
1001 Créations	12	25
Les P'tits Filous	95	330
Les P'tits Pas	8	13
Parenthèse	32	132
Ahun Accueil	16	22
Association Familiale de Bourganeuf	31	46
Association Familiale de La Marche	216	556
Association Familiale de La Souterraine	143	414
Association Mahoraise de la Creuse	30	136
Maind'Art	16	27
ASAF	25	43
Club Informatique d'Ahun	15	28
Motards Solidaires Creusois	10	36
1 510	3 806	

Suffrages
2021



La rencontre annuelle des présidents d'associations familiales, reportée durant les périodes de pandémies et de restrictions sanitaires, s'est finalement tenue le 14 janvier 2022 à la mairie d'Ahun.

Ce temps convivial de partage et d'échanges a réuni 15 associations et 21 participants. Cette matinée de retrouvailles a été l'occasion pour l'association des Motards Solidaires de se présenter et pour l'ensemble des associations de revenir sur les difficultés rencontrées au cours des derniers mois, des solutions proposées et mises en place pour leur fonctionnement. Les participants ont présenté leurs activités, leurs actualités, leurs projets et perspectives pour les mois à venir.

Un «remue-méninge» a été proposé en 2^{ème} partie de matinée autour de la réécriture du projet institutionnel 2021-2025 de l'Udaf et la place des associations dans ce projet. A partir de deux questions « qu'est-ce que l'Udaf vous apporte ? » et « qu'est-ce que vous attendez de l'Udaf ? », les participants ont pu échanger et donner leur point de vue. Ainsi les notions d'aide, d'accompagnement, de formation, de soutien, seront insérées dans le projet associatif.

Les actualités de l'Udaf, les nouveaux services et actions, ont également été présentés.



Les chiffres clés du mouvement familial creusois en 2021 :

37 associations familiales
1 510 familles
3 806 suffrages

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE L'Udaf

Les instances de décision

La composition du conseil d'administration



LES INSTANCES DE DECISION

- L'ASSEMBLEE GENERALE -----

L'assemblée générale 2021 s'est tenue le 24 juin dans la salle de conférence du Crédit Agricole à Guéret. Une nouvelle fois en 2021, un seul représentant par associations familiales était convoqué et cet événement s'est limité aux obligations statutaires.

L'assemblée générale était convoquée à 17 heures selon l'ordre du jour suivant :

- rapport moral et d'orientation
- rapport d'activités
- rapport de la commission de contrôle
- rapport financier
- rapport du commissaire aux comptes
- taux de cotisation
- questions diverses

- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION -----

Le Conseil d'Administration renouvelable par moitié tous les deux ans, a été installé le 2 juillet 2020.

Au 31 décembre 2021, Il était composé de :

- 9 membres élus en Assemblée Générale (+ 6 sièges vacants).
- 1 membre désigné par les Mouvements à recrutement général (+ 2 sièges vacants)
- 2 membres désignés par les Mouvements à recrutement spécifique (+ 3 sièges vacants)
- 7 membres désignés par les associations indépendantes (+ 1 siège vacant).

Il s'est réuni les :

14/01/21	18/02/21	18/03/21	20/05/21	09/09/21	14/10/21	18/11/21	16/12/21
----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

- LE BUREAU -----

Elu par le Conseil d'Administration du 2 juillet 2020, il est composé de 8 membres. Il ne s'est pas réuni en 2021.

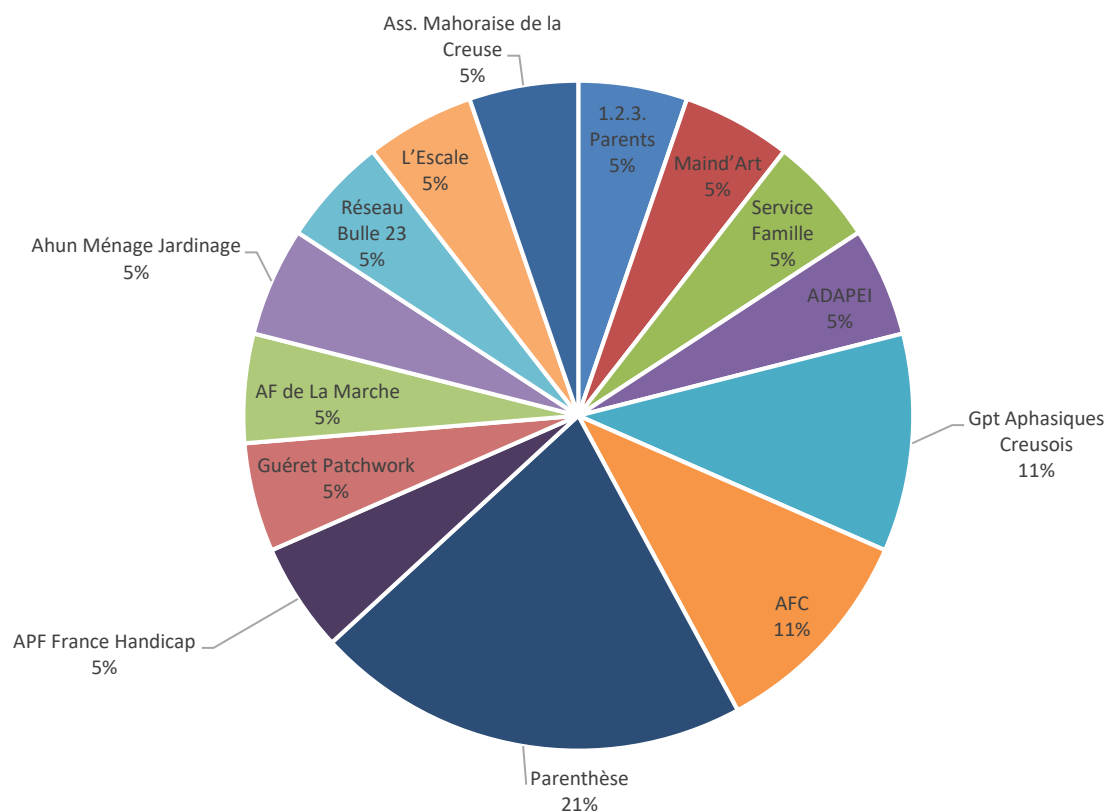


LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 mai 2022, le conseil d'Administration de l'Udaf de Creuse était composé :

Nom Prénom	Association	Fonction	1 ^{ère} élection	1 ^{ère} désigna°	Sortant
BACHELLERIE Sabine	1.2.3. Parents			12/2019	
BARNAUD Luce	Maind'Art			10/2014	
BOUBET Josette	Service Famille	Vice-Présidente	06/2008		2024
CHERRORET Chantal	ADAPEI			12/2014	
CONCHONNET Lucette	Gpt Aphasiques Creusois	Trésorière Adjte	06/2014		2022
COSTA de BEAUREGARD Bruno	AFC		06/2020		2024
GOSSELIN Aurélie	Parenthèse			02/2019	
HAGENBACH Nadine	Parenthèse		06/2016		2024
HENRY Elisabeth	Gpt Aphasiques Creusois	Secrétaire	06/2004		2024
LABAR Sylvie	APF France Handicap				
LAINEY Philippe	AF Catholique	Président		02/2015	
MAGNAT Angélique	Parenthèse		06/2020		2024
MENDO Marie-Claude	Parenthèse	Vice-Présidente	06/2016		2024
NAVARRO Marie-José	Guéret Patchwork			06/2020	
ROQUES Jean Pierre	AF de La Marche	Trésorier	06/2008		2024
SACHOT Béatrice	Ahun Ménage Jardinage			10/2014	
SCHULZ Marie-Christine	Réseau Bulle 23	Membre du bureau		05/2020	
SIMON Eliane	L'Escale		06/2002		2024
VALLADEAU Marilyne	Ass. Mahoraise de la Creuse	Secrétaire Adjte		10/2014	

Répartition des Administrateurs par association d'origine



- FORMATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS -----

Après avoir été repoussé à de nombreuses reprises depuis les élections de juin 2020 en raison du Covid et des contraintes, la journée de formation des nouveaux administrateurs s'est tenue le 2 juillet 2021.

Au programme de ce temps d'information/formation en interne, la matinée a été consacrée à la fonction d'administrateur d'Udaf - textes légaux et réglementaires, outils et documentation, le réseau Unaf/Udaf et les prises de position... - et l'après-midi a permis une présentation détaillée des services de l'Udaf par les professionnels eux-mêmes.

LES MISSIONS DE L'Udaf

Le projet institutionnel

Les actions institutionnelles

Le fonctionnement des services



Le projet institutionnel de l'Udaf

Dans le cadre de la réécriture du projet institutionnel de l'Udaf 23 pour la période 2021-2026 et comme cela a été validé en conseil d'administration du 9 septembre 2021, une journée de travail commune administrateurs/salariés s'est tenue le Jeudi 25 novembre 2021.

Cette journée organisée autour d'ateliers et de travaux en groupe, animée par Valérie Seyroux, consultante, a eu pour objectif d'être un temps partagé entre les administrateurs et les salariés sur les perspectives de l'Udaf, à partir des orientations posées dans le précédent projet associatif :

- optimiser la communication de l'Udaf,
- développer le réseau associatif familial,
- développer l'activité,
- valoriser la représentation familiale.

Elle a permis l'émulation des idées, le partage des connaissances, matière première nécessaire à la réécriture du projet associatif.

Cette démarche s'est complétée d'un travail d'analyse mené dans le cadre d'un stage de DUT Carrières sociales qui s'est déroulé au premier semestre 2021. Celui-ci a eu pour objectif de réaliser un focus particulier sur la place des usagers dans le projet institutionnel de l'Udaf sur le thème « Pourquoi et comment prend-on en compte l'avis des usagers pour l'écriture du projet institutionnel de l'Udaf ? ». Soutenue en juin 2021, cette recherche doit enrichir la réflexion autour du nouveau projet institutionnel.

Une troisième composante a vu la mobilisation des associations familiales dans la réflexion à l'occasion de la Conférence des Mouvements (Rencontre des Présidents) qui s'est tenue en début d'année 2022 et qui a pris, entre autres, pour thèmes « Qu'est-ce que l'Udaf vous apporte aujourd'hui ? qu'attendez-vous d'elle pour demain ? ».



Les actions institutionnelles de l'Udaf

Les représentations

Les commissions

La Médaille de la famille

L'organigramme des services

Ressources humaines et formations

L'UDAF de la Creuse dispose d'agréments légitimant entre autres sa représentation des familles :

- **Agrément au titre des activités conduites en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées** pour :
 - . l'ingénierie sociale, financière et technique,
 - . l'intermédiation locative et la gestion locative pour les activités se rapportant à la location de logements.
 Le dernier agrément délivré par la Préfecture en juillet 2021 est d'une durée de 5 ans.
- **Agrément régional pour représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique.** Cet agrément délivré par l'ARS en novembre 2017 est d'une durée de 5 ans.
- **Agrément en tant qu'association de consommateurs**, directement par la loi. En effet, l'article L. 811-2 du Code de la consommation donne pour effet à l'agrément de permettre l'action en justice dans l'intérêt des consommateurs. Cet article précise : "*Les organisations définies à L. 211-2 du code de l'action sociale et des familles (NDLR : Unaf et Udaf) sont dispensées de l'agrément pour agir en justice dans les conditions prévues au présent article*". L'Institution familiale (Unaf et Udaf) n'ayant pas à rechercher un agrément pour agir en justice dans l'intérêt des consommateurs est agréée de droit en tant qu'association de consommateurs,
- **Agrément "Associations éducatives complémentaires de l'enseignement public"** délivré le 9 janvier 2012 par le Ministère de l'Education nationale à l'Unaf et aux Udaf.

- DANS LES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE - CCAS -----

Les Représentants Familiaux dans les Centres Communaux d'Action Sociale ont été renouvelés à la suite des élections municipales du printemps 2020.

La loi n° 2015-991 de 2015 (Loi NOTRe) rend facultative la constitution de CCAS dans les communes de moins de 1 500 habitants. 68 communes disposeraient encore d'un CCAS.

38 délégués ont été désignés à la suite de ces élections, ce qui représente 56 % des CCAS du département.

Administrateur pilote : Madame Eliane SIMON

<i>Communes</i>	<i>Délégués CCAS</i>	<i>Communes</i>	<i>Délégués CCAS</i>
Ahun	Pierrette DIGNAT	Guéret	Eliane SIMON
Ajain	Yvette BOURLOT	Lavaufrance	Arlette COLLIN
Aubusson	Angélique MAGNAT	Marsac	Josette GIRARD
Azéables	Jean-Marie JAGER	Néoux	Pascale MONDON
Bétète	Christine FOURRIER	Nouhant	Maryline GLOMEAU
Bonnat	Michelle GUYONNET	Royère de Vassivière	Marcelle GUILLOT
Bosmoreau les Mines	Claudine CUISINAUD	Soubrebost	Denise DEVAUTOUR
Bourganeuf	Jacqueline JOUANNETAUD	La Souterraine	Michel NAWROCKI
Boussac	Dominique PEYROT	Saint Dizier Masbaraud	Christiane RABIER
Boussac Bourg	Martine LASSEUR	Sainte Feyre	Micheline GOURSON
Bussière Dunoise	Isabelle MENANT	Saint Georges Nigremont	Ghislaine PRADELLE
Chamborand	Jean Marc GERBER	Saint Léger le Guérétois	Colette TINGAUD

Chénérailles	Gilberte PIOU	Saint Moreil	A. WIJNEKUS de KORT
Evaux les Bains	M.Françoise AUCOUTURIER	Saint Pierre Bellevue	Hélène BIOULOUX
Faux Mazuras	Monique MATHIAS	Saint Sébastien	Claude GAY BELLILE
Felletin	Bénédicte DUCHAMP	Saint Sulpice le Guérétois	Jean Pierre ROQUES
Genouillac	Didier BIGNET	Saint Vaury	Denis FLEISCH
Glénic	Mireille RIMOURE	Thauron	Catherine NANY
Gouzon	Liliane REBEIX	Villard	Jane LACOSTE

- DEPARTEMENT COHESION SOCIALE ET VIE QUOTIDIENNE -----

Administrateur pilote : Monsieur Jean Pierre ROQUES

Organisme	Titulaire	Suppléant
Organisation de consommateurs	Françoise BLANQUART Jean Pierre ROQUES	
Commission départementale d'aménagement du commerce	Françoise BLANQUART (personne qualifiée)	
Commission d'examen des situations de surendettement des particuliers		Sylvette CHAIX
Qualipref – Comité local des usagers	Philippe LAINEY	
Commission départementale des titres de séjour	Philippe LAINEY personne qualifiée	
Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie : - Formation spécialisée personnes handicapées - Formation spécialisée personnes âgées	Lucette CONCHONNET Josette BOUBET	Angélique MAGNAT M. Claude MENDO
Commission consultative des services publics locaux de la Mairie de Guéret	1 représentant	
Commission consultative des services publics locaux du Grand Guéret	Mme SIMON	
Commission consultative des services publics locaux du Grand Guéret	Eliane SIMON	M. Christine SCHULZ
Commission consultative d'accueil des gens du voyage	Eliane SIMON	Lucette CONCHONNET
Comité des usagers particuliers (direction des finances publiques)	Lucette CONCHONNET	
Liste départementale pour le jury d'examen chargé de délivrer les diplômes relatifs à certaines professions funéraires	Lucette CONCHONNET Béatrice SACHOT	
Horizon Limousin Service	Martine CRESSANT	
Conseil citoyen Albatros	Colette SAUVAGE	
Perspectives et Emploi	M. Christine SCHULZ	Gilles TRUQUET J. Baptiste du CLOSEL

Administrateur pilote : Madame Marie Claude MENDO

Organisme	Titulaire	Suppléant
Caisse d'Allocations Familiales	Christine AUCHAPT Marie-Claude MENDO Médard POLISSE BEBE Emilie ROUGIER	Bénédicte de la BROSSE Lucie LEMESLE Sophie QUERIAUD Alex VEZOUL
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Angélique MAGNAT	M. Christine SCHULZ
Caisse Régionale de Mutualité Sociale Agricole	Elisabeth HENRY	
Commission Départementale de Sélection d'Appel à projets relevant de la compétence du Conseil Dpt	Marie-Claude MENDO	
C°Consultative Dépt de Sécurité et d'Accessibilité et Sous-C° d'Accessibilité des Personnes Handicapées	Eliane SIMON	Josette BOUBET
Conseil Territorial de Santé de la Creuse		Eliane SIMON Claudia VANDAUD
Conseil de Surveillance des Etablissements de Santé - Centre Hospitalier de Guéret - CMN de Sainte Feyre - Centre Hospitalier de Bourgneuf - Centre Hospitalier de La Souterraine - Centre Hospitalier d'Aubusson - Centre Hospitalier de La Valette - Centre Hospitalier d'Evaux les Bains	Eliane SIMON Eliane SIMON Françoise BLANQUART Michel NAWROCKI Michel BACH Madeleine LAURIENT M. Françoise AUCOUTURIER	Martine NADAUD
Commission des usagers dans les Etablissements de Santé - Centre Hospitalier d'Aubusson - Centre Hospitalier de Guéret - Centre Hospitalier de Bourgneuf - Centre Hospitalier de La Souterraine - Centre Hospitalier de La Valette - Clinique de La Marche - C.R.R.F. André Lalande de Noth - CMN de Sainte Feyre - Centre Hospitalier d'Evaux les Bains	Michel BACH Eliane SIMON Claudia VANDAUD Michel NAWROCKI Madeleine LAURIENT Eliane SIMON J. Michel de FORGES	Martine NADAUD Christine AUCHAPT Françoise BLANQUART J. Marie JAGER Bruno COSTA de BEAUREGARD Michelle GUYONNET Jean BETOLAUD du COLOMBIER Pierrette GLENISSON Christine AUCHAPT M-Françoise AUCOUTURIER Bruno COSTA de BEAUREGARD
Instance Régionale d'Education de Promotion de la Santé	poste à pourvoir	

- DEPARTEMENT HABITAT – CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE -----

Administrateur pilote : Madame Nadine HAGENBACH

Organisme	Titulaire	Suppléant
Conseil d'Administration de Creusalis – Office Public de l'Habitat	Philippe LAINEY	
Comité Responsable du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (COREP)	Nadine HAGENBACH	Dominique FOIRET
Conférence intercommunale du logement du Grand Guéret	Eliane SIMON	
Comité départemental de la sécurité routière et 2 sections spécialisées de cette commission : . section épreuves et compétitions sportives . section «fourrière»	Jean Pierre ROQUES	Françoise BLANQUART
L'Escale	Eliane SIMON	

- DEPARTEMENT DROIT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DE L'ENFANCE -----

Administrateur pilote : Madame Marie-Claude MENDO

Organisme	Titulaire	Suppléant
Conseil Départemental d'Accès au Droit	Philippe LAINEY	
Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat	Martine NADAUD	Michelle GUYONNET
Commission d'Agrément des personnes qui souhaitent adopter	Martine NADAUD	Michelle GUYONNET
Commission d'examen de la situation et du statut de l'enfant confié	Michelle GUYONNET	
Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre les drogues, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes	Le Président de l'UDAF ou son représentant	
Centre Régional d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles du Limousin	Marie Claude MENDO	
Conseil citoyen du centre d'animation de vie locale Anima	Marie Claude MENDO	

Administrateur pilote : Madame Marie-Claude MENDO

Organisme	Titulaire	Suppléant
Conseil Départemental de l'Education Nationale	Philippe LAINEY	Luce BARNAUD
ALISO	Marie-Claude MENDO	

Les chiffres clés de la représentation familiale :

37 représentants familiaux (+ 38 délégués CCAS)
siègent dans :
55 instances départementales,
Régionales, préfectorales,....., pour la
défense des intérêts matériels et
moraux des familles





Les commissions de l'Udaf restructurées à la suite de l'assemblée générale de 2020, sont composées comme suit :

Deux commissions obligatoires :

- COMMISSION DE CONTROLE -----

Administrateur président : Madame Béatrice SACHOT

Le conseil d'administration de l'Udaf a adopté lors de sa séance du 9 septembre 2021, un règlement intérieur qui encadre le fonctionnement de cette commission.

Cette commission est entre autres chargée

- . de vérifier les listes des adhérents des associations familiales,
- . de s'assurer de la validité des candidatures et des désignations au conseil d'administration,
- . de s'assurer de la régularité des votes et de constituer le bureau de vote,
- . de formuler un avis pour le conseil d'administration concernant les demandes d'agrément des associations.

La commission de contrôle s'est réunie en 2021 le :

- . 18 mars 2021 pour le contrôle des listes d'adhérents,
- . 2 juin 2021 pour une rencontre avec l'association Les Motards Solidaires Creusois,
- . 9 septembre 2021 pour travailler sur le règlement intérieur de la commission de contrôle,
- . 18 novembre 2021 pour l'examen de la demande d'adhésion de l'association Les Motards Solidaires Creusois.

- COMMISSION TECHNIQUE ET DU PERSONNEL -----

Administrateur président : Monsieur Philippe LAINEY

La commission s'est réunie en 2021 dans le cadre de recrutement de personnel : pour le poste de comptable, d'animateur au Gem de La Souterraine, des postes en contrat à durée déterminée pour des remplacements maladie et maternité.

Une réunion a porté sur la rémunération individuelle supplémentaire applicable en 2022 et une sur l'affectation des œuvres sociales avec le CSE.

Commissions ouvertes aux administrateurs, représentants familiaux, associations familiales, représentants des usagers et éventuellement personnes qualifiées extérieures en fonction des sujets abordés.
Ces commissions sont amenées à se réunir chaque année en fonction de l'actualité de l'Udaf.

- COMMISSION POLITIQUE FAMILIALE POLITIQUE SOCIALE -----

Administrateur président : Madame Marie Claude MENDO

Les membres de cette commission se sont investis dans la recherche de candidats pour le renouvellement dans les organismes sociaux (Caf et Cpam).

Ils ont participé aux réunions de préparation de ces renouvellements et la rencontre avec les candidats de la nouvelle délégation Caf.

Ils ont également participé à la finalisation de l'ouverture du Gem de La Souterraine.

- COMMISSION HABITAT CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – TRANSPORTS -----

Administrateur président : Madame Nadine HAGENBACH

Des membres de cette commission se sont investis en 2021, dans la poursuite du travail mené pour la mise en œuvre de l'action Famille gouvernante et ont participé aux côtés de la commission du centre social tsigane, aux travaux sur le projet Habitat.

Un membre de cette commission en collaboration avec une technicienne du service logement, a travaillé sur le projet de la nouvelle charte d'expulsion.

- COMMISSION DROIT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DE L'ENFANCE -----

Administrateur président : Madame Eliane SIMON

Des membres de cette commission ont participé à la présentation du schéma départemental de protection de l'enfance 2021-2026 et la mise en œuvre d'un observatoire départemental de protection de l'enfance. Un représentant de l'Udaf siègera dans cet observatoire.

Administrateur président : Madame Marie-Claude MENDO

En 2021, les membres de la commission ont continué leur investissement dans les différents travaux menés pour l'action Lire et Faire Lire, le réseau de lutte contre l'illettrisme et l'action PareNTIC.

Ils ont ainsi participé aux réunions avec les bénévoles Lire et Faire Lire (réunions de rentrée, bilan, formations, sortie annuelle), avec les bénévoles du réseau de lutte contre l'illettrisme (réunions de rentrée, bilan, formation), aux préparations des rencontres PareNTIC (Ram de Bourgneuf et Gentioux) et au travail mené sur la labellisation « Aidants connectés ».

- COMMISSION COHESION SOCIALE ET VIE QUOTIDIENNE-----

Administrateur président : Monsieur Jean Pierre ROQUES

L'Udaf ayant obtenu la labellisation de 2 Points Conseil Budget (1 Est-Creuse et 1 Ouest-Creuse), les membres de la commission ont travaillé sur le schéma de communication et les partenariats puis sur une demande de labellisation pour un 3^e PCB en fin d'année 2021.

Les membres ont participé à l'organisation de la conférence de la famille qui s'est tenue 19 novembre 2021.

COMMISSION CENTRE SOCIAL TSIGANE -----

Administrateur président : Madame Lucette CONCHONNET

L'année 2021 a été marquée par le renouvellement du nouveau projet social du centre social tsigane. Projet social validé par le comité de pilotage le 29 janvier et le conseil d'administration de l'Udaf en février 2021. La présidente de la commission a accompagné les techniciennes dans la présentation de ce nouveau projet social à différentes partenaires (18/03 et 7/05).

Les membres ont également participé à des rencontres de travail avec différents partenaires sur le projet Habitat : Grand Guéret (5/01), la Mairie de Guéret (2/02), ou sur des actualités plus larges : Caf (21/01 et 19/03), le Conseil Départemental (15/02 et 7/12).

Un temps fort de l'année 2021 a été la mise en œuvre d'un événement culturel initialement prévu en mai 2020 et reportée en octobre 2021 et dans lequel les membres de la commission se sont fortement impliqués aux côtés de partenaires. Ce temps autour de la condition des gens du voyage pendant la 2^e guerre mondiale «La déportation des Tsiganes : 1939-1946, Le dernier voyage» a nécessité 5 nouvelles réunions de préparation en 2021 (15/06 – 7/09 – 23/09 – 8/10 – 28/10). Les membres de la commission se sont également mobilisés pour l'événement les 15 et 16 octobre pour l'accueil sur les temps de l'exposition, lors de la diffusion des films et des temps d'échanges qui ont suivi, des concerts,....

Pour clore l'événement, la présidente de la commission a également accompagné le dimanche 17 octobre, un groupe d'usagers au village mémoire d'Oradour sur Glane.

Administrateur président : Monsieur Philippe LAINEY

La commission s'est réunie en décembre 2021 dans le cadre de l'exercice courant du contrôle budgétaire. Elle a également été mobilisée sur le renouvellement du poste de comptable et les membres de la commission des finances ont participé aux réunions de travail avec les membres de la commission technique et du personnel sur la reclassification des emplois.

Administrateur président : Madame Josette BOUBET

La commission a travaillé sur l'ouverture de la page facebook et du prochain site internet (2 réunions en visio). Les échanges ont cependant été plus nombreux avec quelques membres de la commission à distance, autour de l'ouverture de la page facebook. La commission s'est impliquée dans la préparation et la participation de l'Udaf au forum des associations de Guéret qui s'est tenu le samedi 4 septembre 2021.



MEDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES

Le décret de 2013 avait apporté des modifications au code de l'action sociale et des familles relatives à la médaille de la famille, dont les principales étaient :

- La médaille de la famille concerne désormais les personnes, mère ou père de famille ayant élevé au moins quatre enfants français, dont l'aîné a atteint 16 ans.
- Par dérogation à cette disposition, cette distinction peut également être attribuée :
 - . aux personnes qui au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seuls pendant au moins deux ans, leurs frères et sœurs.
 - . aux personnes élevant ou ayant élevé seuls pendant au moins deux ans, un ou plusieurs enfants de leur famille devenus orphelins.
 - . aux veuves mais aussi aux veufs de guerre ayant, au décès de leur conjoint, trois enfants.
 - . à toute personne ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille.

Un récent décret de février 2022 élargit encore les critères d'attribution de la médaille afin de mieux refléter la diversité des familles et plus généralement des personnes qui méritent la reconnaissance de la Nation :

- aux parents qui ont élevé un ou des enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile. Il s'agit par exemple de familles monoparentales ayant élevé un ou des enfants en situation de handicap ;
- aux personnes qui ont dédié leur vie professionnelle ou leur action bénévole à l'accompagnement, la protection et la défense de l'enfance et des familles.

La dérogation déjà prévue pour les veuves et veufs de guerre est étendue aux veuves et veufs d'actes de terrorisme.



Pour refléter ces dernières évolutions, le nom de cette distinction honorifique est devenu « **médaille de l'Enfance et des Familles** » et le visuel de la médaille a également été changé.

L'Udaf 23 a une fonction consultative pour l'attribution des Médailles de l'enfance et des Familles. Elle réunit ainsi annuellement, une commission de la Médaille de la Famille, en partenariat avec l'association des Mères Médaillées, chargée de donner un avis sur les dossiers de candidature.

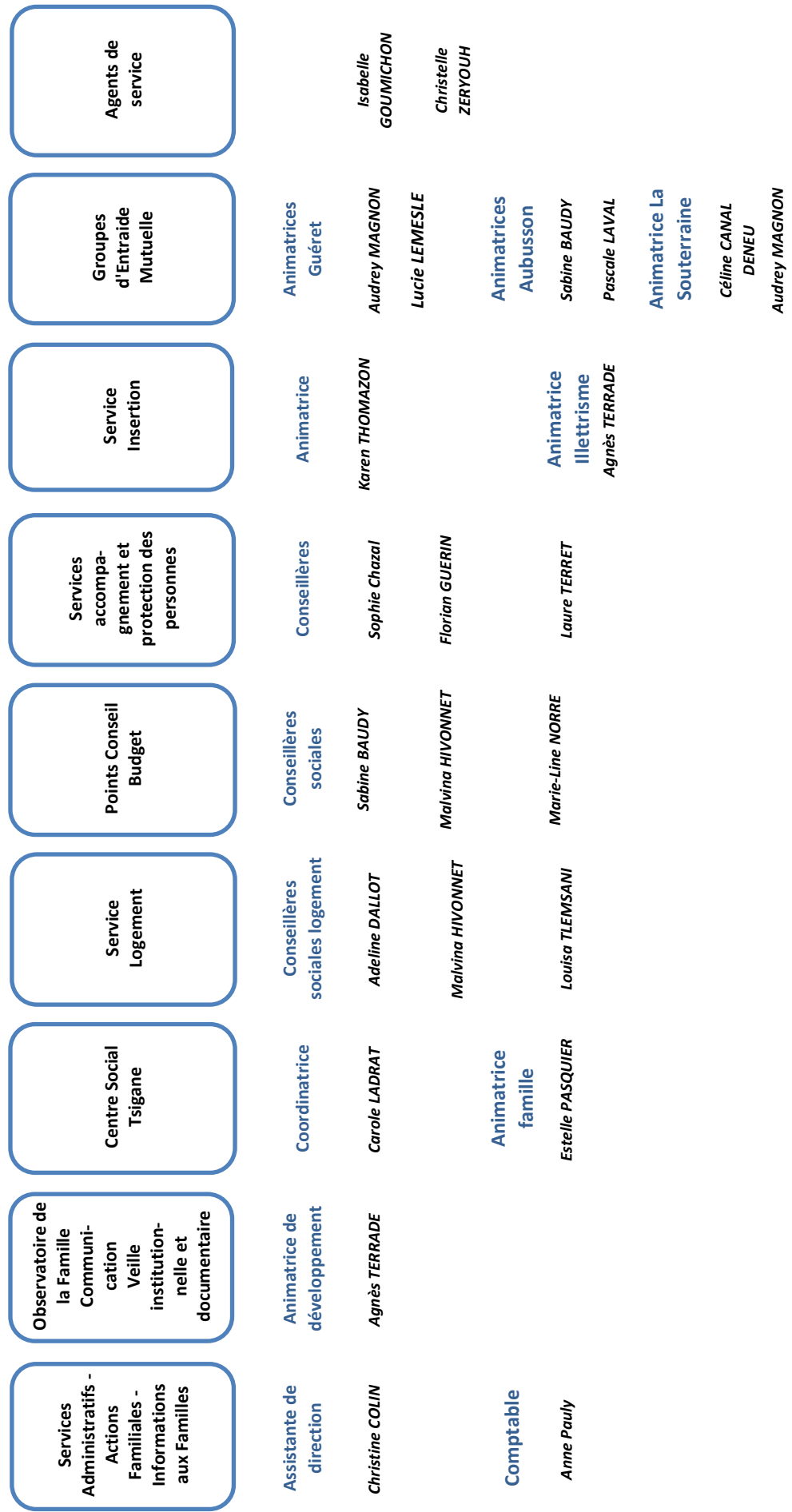
4 Médailles ont été attribuées dans le cadre de la promotion 2021.

ORGANIGRAMME DE L'UDAF de la CREUSE

Au 31 mai 2022

Président : Philippe LAINEY

Directeur : Vincent MONTEMBAULT



ORGANIGRAMME DES SERVICES



RESSOURCES HUMAINES

- Les mouvements de personnel-----

- Madame Fabienne GOUVERNAIRE Conseillère sociale logement	Départ le 3 janvier 2021
- Monsieur Florian GUERIN Conseiller social	Arrivé le 11 janvier 2021
- Madame Marie Claire DALLOT Comptable en CDD	Départ le 8 mars 2021
- Madame Carole LADRAT Conseillère sociale	Arrivée le 29 mars 2021
- Madame Catherine NANY Comptable	Départ le 12 avril 2021
- Madame Dominique LAPEYRE Comptable en CDD	Arrivée le 13 avril 2021 Départ le 6 mai 2021
- Madame Aurélia AUGER Conseillère sociale MASP	Départ le 6 août 2021
- Madame Anne PAULY Comptable	Arrivée le 2 septembre 2021
- Madame Clotilde LAFOND Animatrice GEM	Départ le 22 décembre 2021



FORMATIONS

- **Formation «promeneur du net» avec ALISO**
Estelle PASQUER, Stéphanie MARTINEAU les 8/1/2021 et 12/3/2021.
- **Formation «Gestion de l'agressivité, apprentissage du respect » avec ALISO**
Audrey MAGNON, Pascale LAVAL, Clotilde LAFOND, Estelle PASQUER les 1, 2 et 25/2021.
- **Formation «Gestion du surendettement» avec la Banque de France**
Julie GANE, Sabine BAUDY, Florian GUERIN, Malvina HIVONNET, Sophie CHAZAL le 2/2/2021.
- **Formation «Accompagnement budgétaire » avec UNAFOR**
Julie GANE, Sabine BAUDY le 10/2/2021.
- **Formation «ALPHA B»**
Agnès TERRADE les 25 et 26/2/2021.
- **Formation «Adapter son management aux enjeux actuels» avec ALISO**
Vincent MONTEMBAULT le 19/3/2021
- **Formation « SAGE Comptabilité »**
Anne PAULY le 13/9/2021.
- **Formation « Evaluer un parcours de mobilité » avec MOBIN**
Karen THOMAZON les 22 et 23/11/2021
- **Formation « Non adhésion au travail social» avec ALISO**
Julie GANE, Adeline DALLOT, Malvina HIVONNET, Florian GUERIN, Sabine BAUDY, Carole LADRAT les 6, 7 et 22/9/2021.

LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE L'Udaf

Service logement
Point Conseil Budget
Service insertion
Accompagnement social personnalisé et
protection des personnes
Centre social tsigane
Groupes d'entraide mutuelle
Développement de la vie associative et
soutien à vie institutionnelle
Développement de projets



LE SERVICE LOGEMENT

Quatre Conseillères Logement (3,3 ETP) travaillent au sein du service. Elles assurent différentes missions.

- L'accompagnement social lié au logement (ASLL) -----

Cette mission est financée par le Conseil Départemental de la Creuse, dans le cadre du **Fonds de Solidarité** pour le Logement et du **Plan Territorial d'Insertion**.

Les demandes d'accompagnement, principalement à l'initiative des assistants sociaux de secteur, sont examinées et validées par les commissions d'insertion au sein des six Unités Territoriales d'Action Sociale. Les mesures sont attribuées pour des durées de 3 à 6 mois, renouvelables selon les besoins jusqu'à 18 mois. Elles s'adressent à des personnes de toutes tranches d'âges et toutes situations familiales confondues (personnes seules, couples avec ou sans enfant et familles monoparentales).

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, 164 mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) ont été menées par le service sur l'ensemble du département.

Il existe trois types de mesures qui se distinguent selon l'objectif à atteindre :

1° - L'accès au logement (74 % des mesures)

Accéder à un premier logement, déménager et effectuer toutes les démarches qui en découlent, est problématique pour de nombreuses personnes. En particulier, lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés sociales, familiales, financières... plus ou moins importantes.

L'aide apportée dans le cadre de l'accompagnement intervient à différents niveaux dans l'élaboration et la concrétisation du projet logement, et éventuellement dans la gestion du budget.

121 mesures ont été menées au cours de l'année et ont concerné des personnes qui devaient déménager pour différentes raisons :

- Dépenses de logement trop fortes (loyer et/ou charges de chauffage le plus souvent),
- Vétusté du logement,
- Fin de bail (non renouvellement de bail, expulsion locative),
- Logement inadapté (logement trop grand ou trop petit, isolement géographique, raison de santé),
- Absence de logement durable (pas de domicile fixe, hébergement provisoire),
- Causes familiales et/ou professionnelles (rupture conjugale, prise d'indépendance, insertion professionnelle).

Dans la grande majorité des situations, une solution a pu être apportée.

2° - L'installation dans le logement (8 % des mesures)

L'ASLL est destiné à apporter un soutien pour toutes les démarches liées à un emménagement récent (budget, matériel, droits et obligations, prévention des risques d'impayés). Il concerne le plus souvent des personnes seules en situation de primo-installation, mais également des familles, ayant déjà connu des difficultés dans un logement précédent.

3° - Le maintien dans le logement (18 % des mesures)

L'accompagnement consiste à apporter une aide pour résorber une dette de loyer. Le suivi vise à soutenir la famille dans la gestion du budget et à réintroduire le dialogue avec les différents organismes, administrations et avec le bailleur.

Plusieurs causes peuvent être à l'origine de la dette de loyer : des charges de logement trop importantes, une diminution des ressources, un dysfonctionnement dans la gestion du budget.

Dans tous les cas, l'accompagnement social lié au logement repose sur une connaissance législative et réglementaire approfondie des Conseillères dans le domaine du logement et de l'action sociale. Cela nécessite aussi une relation de confiance avec les personnes suivies, des visites régulières à domicile et un étroit partenariat avec les assistants sociaux de secteur ainsi qu'avec les autres intervenants.

- L'information/conseil logement aux locataires et bailleurs -----

Ce service, financé par la Direction Générale de la Concurrence, Consommation et Répression des Fraudes, a pour objectif de renseigner, en première intention, toute personne ayant une demande d'information relative au domaine du logement. Il peut s'agir de locataires, de bailleurs, domiciliés principalement sur le département, mais également de travailleurs sociaux qui ont identifié notre service.

Les demandes portent essentiellement sur : les contrats et états des lieux, les règles de congé, les charges et réparations locatives, notamment lorsqu'il y a des litiges. Le contact est principalement téléphonique. Les réponses sont généralement immédiates. Les demandeurs sont parfois réorientés vers d'autres partenaires (ADIL, huissiers, conciliateur...). Des rendez-vous sont parfois fixés, en général à l'Udaf.

26 dossiers ont été ouverts en 2021, les demandes émanent en majorité de locataires et de bailleurs. Les demandes concernent principalement le droit général de la location (contrat, préavis, droits et devoirs de chaque partie).

Il est important de faire un lien avec la mission ASLL puisque dans le cadre des accompagnements, l'information logement est quasi quotidienne aussi bien au niveau des locataires, des bailleurs que des travailleurs sociaux et ne justifie pas toujours l'ouverture d'un dossier.

Les chiffres clés du service logement :

164 Accompagnements social lié au logement dont :
 . 121 accès au logement
 . 29 maintiens dans le logement
 . 14 installations dans le logement
26 informations logement.





LES POINTS CONSEIL BUDGET

A la suite de la réponse à appel à projet adressée à la DRDJSCS fin juillet 2020, 2 labellisations ont été accordées à l'Udaf pour la gestion de **Point Conseil Budget** dans le département : un sur la partie ouest du département et l'autre à l'est.

Les Points conseil budget sont des lieux ouverts à tous, qui proposent des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés. Les conseillers aident les familles, à faire face à une situation financière difficile, à améliorer la gestion de leur budget, voire à anticiper un changement de situation, familiale ou professionnelle, ayant un impact sur leurs ressources ou leurs dépenses. Concrètement, il est possible d'être aidé pour négocier un échéancier de paiement, dialoguer avec sa banque, solliciter une aide sociale, revoir un contrat d'assurance, etc.

Tous les publics peuvent être reçus par ces services, quel que soit leur niveau de ressources, y compris les personnes qui ne sont pas suivies par les services sociaux.

En 2021, 2 conseillères en économie sociale et familiale interviennent à hauteur de 0,30 ETP par PCB et se partagent le département :

- Le **PCB Ouest-Creuse** (secteur de La Souterraine, Bourganeuf, Guéret, Bonnat) dont le siège social est situé dans locaux de l'UDAF.
- Le **PCB Est-Creuse** (Aubusson, Boussac, Auzances) accueille au siège de l'association Parenthèse à Aubusson.

Afin d'aller au plus près des bénéficiaires, des permanences, sur rendez-vous ont été organisées dans différentes communes (mairie, Maison France Services, Tiers-Lieux, Centres Sociaux).

L'accompagnement

En 2021, 46 personnes se sont adressées au service.

Les conseillères ont effectué 128 rendez-vous physiques et/ou téléphoniques.

Le premier contact est une phase d'information et d'orientation. Puis les conseillères effectuent un diagnostic budgétaire afin d'évaluer les modalités d'accompagnement (éducation budgétaire, ouverture de droits, négociation, orientation pour une aide budgétaire, ...)

Les conseillères accompagnent également les personnes dans la procédure de surendettement, que ce soit pour la constitution du dossier ou pour aider à la compréhension du plan de surendettement.

Partenariat : Les principaux organismes ou structures qui orientent vers le PCB sont :

- . Le Conseil Départemental
- . La Banque de France
- . La CAF
- . Les associations caritatives

Les conseillères, suite au diagnostic budgétaire, peuvent aussi orienter pour des besoins spécifiques vers le Conseil Départemental, la CAF, la CPAM, les associations caritatives, les établissements bancaires, Pôle Emploi, la Mission Locale,....

Des conventions ont également été signées avec le Point Passerelle et l'Université de Limoges.

Actions collectives

Le cahier des charges des PCB stipule l'organisation d'actions collectives. En 2021, les conseillères ont réalisé 2 actions collectives :

- En partenariat avec le centre social AGORA de Bourgneuf. Dans le cadre d'un café des parents, une dizaine de personnes a assisté à un atelier décliné en 2 temps : un premier temps autour du jeu «Kijoulou» et un deuxième temps d'échanges autour des questions budgétaires.
- Dans le cadre des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme et en partenariat avec la Banque de France, un atelier a été co-animé avec le groupe FLE et illettrisme déjà existant au sein de l'Udaf, autour du jeu «sur la piste de Matthieu».

Formation

Les conseillères ont bénéficié de plusieurs formations :

- Avec la Banque de France sur la gestion du surendettement : constituer et comprendre le dossier de surendettement
- Avec l'UNAFOR concernant l'accueil et l'accompagnement du public, l'accompagnement budgétaire, la relation bancaire, comprendre les frais bancaires, l'offre clientèle fragile et un temps d'échange de pratiques sur l'accompagnement.

Elles ont aussi participé à différents webinaires de l'UNAF.

Communication

Des affiches et des flyers ont été diffusés par voie postale et par mail auprès de différentes structures :

Les associations familiales, les représentants familiaux, les représentants CCAS, les communautés de communes, les mairies, les bureaux de Poste, les maisons France Services, les hôpitaux, les services infirmiers, les structures d'aide à domicile, les missions locales, les centres sociaux, les associations caritatives, les ressourceries, les tiers lieux, les UTAS, le Conseil Départemental, la CAF, la MSA, la DDCSPP, les agences d'intérim et certaines entreprises.

Les conseillères ont participé à des réunions afin de présenter les PCB.

Des articles sont parus dans la presse locale et une interview dans une radio locale a été réalisée.

Udaf Creuse
UNIS POUR LES FAMILLES

Point conseil budget
Dispositif labellisé

De quoi s'agit-il ?

- Un lieu ouvert à tous
- Un expert à votre écoute
- Des conseils gratuits et personnalisés

Pourquoi ?

- Faire face à une situation financière difficile
- Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle
- Améliorer la gestion de votre budget
- Financer un projet (microcrédit)

Des permanences sur tout le territoire Creusois.

Renseignements et Prises de Rendez vous :
pcbcreuse@udaf23.unaf.fr
Tél : 05.55.52.08.00.

www.unaf.fr
www.mesquestionsdargent.fr

STRUCTURE DE PRÉSENCE ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
Cafétéria des Doyens

Quelques chiffres en 2021 :

46 personnes se sont adressées au service,
128 rendez-vous ont eu lieu.

2 conventions partenariales signées.

2 actions collectives.

Une troisième labellisation a été obtenue en 2022, pour le secteur Guéret- Bonnat.

- Le réseau citoyen de services -----

Le réseau citoyen de services fait suite à la réflexion menée par les différents acteurs mobilisés sur une action de resocialisation « Le Pari vers l'insertion » qui a pris fin au 31 décembre 2018. Le réseau donne une autre dimension car l'action doit déboucher sur une valorisation des compétences et se traduit par des échanges de services.

La construction du réseau citoyen de services (RCS) a débuté au 1^{er} janvier 2019. Le RCS est une action expérimentale (2019/2021) pour 3 territoires de La Creuse : La Souterraine dont le Centre social MJC a la charge, Auzances dont l'opérateur est le CAVL AGIR et enfin Guéret dont l'acteur local est l'Udaf. Ce dispositif est la mise en œuvre d'une prestation de service au profit de la MJC qui porte le dispositif global dans le département, financé notamment par le FSE et le Conseil Départemental de la Creuse.

Le RCS est un réseau d'échanges libres et gratuits de services et de savoirs entre particuliers. L'Udaf a pour mission de mettre en lien les particuliers mais également un rôle d'animation pour proposer ou permettre au groupe des rencontres collectives. L'Udaf doit donc identifier des besoins et des offres, favoriser leur rencontre et accompagner la dynamique collective du réseau.

Dans un second temps, l'objectif est de mettre en avant les compétences des personnes, de soutenir leur développement et l'acquisition de nouvelles compétences. Cette démarche vise à permettre aux personnes en recherche d'emploi d'avoir une plus-value face aux employeurs, et aux employeurs de repérer plus facilement des personnes ayant une compétence transversale correspondante au poste proposé.

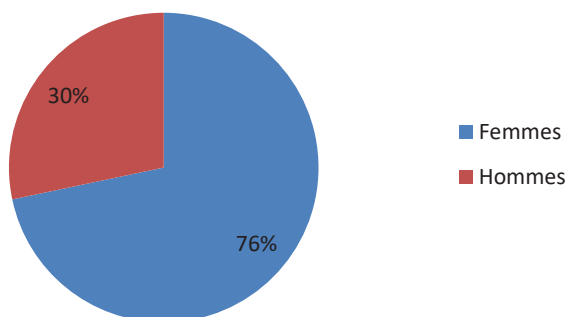
Les 4 compétences choisies sont :

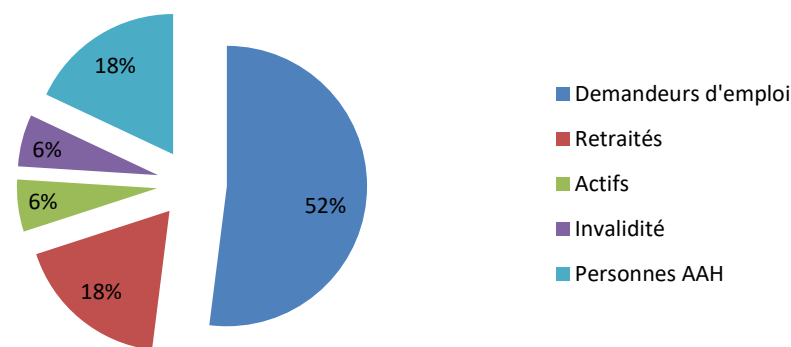
- le travail en équipe,
- le travail en autonomie,
- l'utilisation de l'outil informatique,
- le contact avec le public (code sociaux).

Profil du public

Le groupe de Guéret a recensé 17 personnes tout au long de l'année 2021 qui ont participé activement à la vie du RCS dont 5 nouvelles.

Moyenne d'âge : 52 ans





70 % des personnes membres du réseau sont dans les critères FSE.

En cette deuxième année de crise sanitaire les rencontres du Réseau Citoyen de Services (RCS) ont été ponctuées par des épisodes d'échanges en visio-conférence et des périodes où le groupe a pu se réunir en présentiel. Le premier semestre 2021 s'est focalisé autour de la préparation du Festival « Open Savoirs Festival » mettant en valeur la construction d'un territoire apprenant en Creuse avec des acteurs qui s'investissent dans sa structuration.

L'objectif est de découvrir des manières différentes, innovantes en termes d'apprentissage. Ce festival a été l'occasion de fêter ensemble cette dynamique autour du pouvoir d'apprendre : le tien, le mien, le nôtre ...

PROGRAMME DES LIVES DE L'OPEN SAVOIRS FESTIVAL

LUNDI 21 10H	Webinaire échange : "Apprendre en pair à pair avec la pairagogie" JEAN-NOËL SAINTRAPT
MARDI 22 14H30 - 16H	Conférence / Débat : « Pourquoi et comment les adultes apprennent - De la formation à l'apprenance » PHILIPPE CARRÉ
MERCREDI 23 18H - 20H	Visio participative « Prendre la parole » : Entre spontanéité et improvisation, prendre la parole face à un auditoire avec technique et aisance. → Préparez de quoi noter ! ASSOCIATION VOIX PUBLIQUES
JEUDI 24 14H 14H 15H30	Playlist d'oeuvres du musée numérique « La transmission à travers l'art » (Inscription spécifique nécessaire) MICRO FOLIES Les Tiers-Lieux, lieux du vivre ensemble, d'émancipation et d'initiatives collectives. BAPTISTE BIDOUX - LA QUINCAILLERIE NUMÉRIQUE & RÉSEAU TÉLÉ
VENDREDI 25 17H	Se retrouver autour de la musique : Concert de clôture LAËTIKET

En association à ce programme de lives, l'Open Savoirs Festival vous propose de nombreux autres contenus numériques accessibles à partir du 21 juin : voir les autres publications de la page facebook !

Le groupe de Guéret s'est réuni 1 à 2 fois par semaine tout au long de l'année avec des thèmes prédéfinis :

- Ateliers numériques grâce au partenariat avec la Quincaillerie Numérique ;
- Atelier d'écriture avec la chanteuse Laëtiket interprète, compositrice et musicienne. Le travail s'est fait essentiellement par visio avec l'ensemble des 3 groupes du département. Le RCS a créé sa propre chanson qui relate avec métaphores ce qu'on trouve en intégrant ce dispositif.
- Enregistrement de la chanson avec le soutien de La Guérétoise, scène conventionnée de Guéret (son et vidéo).
- Interview des associations qui valorisent aussi le savoir de leurs bénévoles et qui proposent de les former. Le groupe de Guéret a fait un reportage au Resto du Cœur de la Creuse sur le site de Guéret (dépôt). Le RCS a eu la même démarche avec l'association des communs qui prône de nouvelles alternatives pour jardiner, produire et consommer.
- Montage photos.
- Montage vidéo.
- Initiation électricité : réparation de rallonges électriques et pose de dominos.
- Initiation couture.
- Initiation réalisation de différentes sortes de nœuds selon l'utilisation nécessaire.
- Atelier bricolage : pose d'une étagère avec le service d'Herbergement d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile (HUDA). Echanges avec des modes différents de transmission puisque la langue était une barrière pour tous.
- Ramasse des pommes dans un verger.
- Visite du GEM.
- Repas partagés.
- Réalisation de Tutoriels (réparation de chaises, fabrication d'éponges tawashi, fabrication d'un carré potager, fabrication de sachet de graines, bouture...
- Rencontres avec des étudiants de l'IUT DUT carrières sociales dans le cadre de leur projet tutoré en lien avec leur examen.
- Concert de Laëtiket
- Stage sur l'éloquence du 25 au 29 octobre animé par M. Bonin Yohann spécialiste de l'éloquence.
- Aide logistique à l'évènement du Centre social Tsigane de l'UDAF « La déportation des tsiganes 1939 – 1945 le dernier voyage ».

En parallèle de ces activités collectives les membres du Réseau ont continué à échanger des services notamment entre eux sur plusieurs problématiques (transport, bricolage, partage de récolte, couture, prêt d'outillage...).

Depuis 2020 les membres du réseau sur l'ensemble du territoire ont développé un lien entre eux grâce à la visio-conférence malgré la distance des trois sites éloignés géographiquement (La Souterraine, Auzances et Guéret). Cette dynamique s'est poursuivie en 2021, avec des rencontres régulières. Les membres ont pu, également, se retrouver autour d'évènements festifs comme le concert de Laëtiket qui a clôturé le festival. Le stage d'éloquence, qui s'est déroulé à la quincaillerie numérique, a lui aussi été propice aux partages et à la mixité des 3 groupes.

L'équipe encadrante a pu noter qu'une dynamique et une solidarité se sont renforcées tout au long de ces années si particulières.

Cependant faute de financement ce dispositif a pris fin le 31 décembre 2021. Les usagers ont été dirigés vers le GEM qui serait le lieu le plus adapté pour que cette mobilisation guérétoise ne disparaisse pas.

Cette action a pour objectifs de réduire les freins à la mobilité et de favoriser l'insertion socio-professionnelle des personnes.

Ce service a ouvert ses portes le 1er décembre 2013. Il correspond à la mise en œuvre d'une prestation de service au profit de la MEFBOC qui porte le dispositif global pour la mobilité dans le département, financé notamment par le FSE et le Conseil Départemental de la Creuse.

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement qui a quatre fonctions :

- informer tout public et favoriser le lien avec les acteurs de la mobilité,
- diagnostiquer, évaluer et bâtir un parcours mobilité,
- accompagner les personnes,
- proposer des ateliers collectifs.

Auquel de nouveaux outils se sont ajoutés :

- le micro-crédit social a pu être utilisé à partir de juin pour finaliser les projets mobilité.
- l'ouverture de l'auto-école à caractère associatif pour les personnes en difficulté d'apprentissage.

Le territoire concerné :

L'Udaf a la charge du Pôle Ressource Mobilité dans la communauté d'agglomération du Grand Guéret et les communes de Châtelus-Malvaleix, Bonnat et du Pôle Ressource Mobilité compétent pour la communauté de communes Creuse Confluence. D'autres structures assurent cette mission sur les autres territoires de la Creuse.

Son public :

Toutes les personnes en difficultés d'insertion ou d'apprentissage, bénéficiant d'un accompagnement social et/ou professionnel. La principale problématique est l'accès au permis (difficultés d'apprentissage, de finances, de dynamique). Le financement reste aussi un frein important pour l'acquisition d'un véhicule.

PRM de Guéret :

En 2021, 63 personnes ont pu bénéficier de l'aide du PRM soit elles étaient accompagnées par la conseillère mobilité soit elles ont pu profiter de l'apport des ateliers culture routière :

- 34 personnes ont participé aux ateliers culture routière dont 23 nouvelles personnes accompagnées en 2021 et 11 des années précédentes.
- 30 personnes nouvelles bénéficiant d'un accompagnement :
 - ✓ 10 personnes avec un projet obtention de permis avec des difficultés d'apprentissage au code,
 - ✓ Une personne pour une aide administrative afin d'échanger son permis et une remise à jour avec les ateliers culture routière.
 - ✓ Une personne ayant son permis échangé mais ne se sentant pas de conduire en France (financement heures conduite)
 - ✓ 10 personnes recherchant un financement (achat véhicule).
 - ✓ 6 personnes orientées vers l'auto-école associative et ayant besoin d'un soutien en complément.
 - ✓ 2 personnes ayant leur permis mais ne conduisant pas pour des craintes à la prise du volant.

L'Udaf a proposé 56 ateliers comptant 383 participations en globalité. L'activité du PRM de Guéret a repris une activité constante malgré les périodes de restrictions sanitaires.

Le micro-crédit social est un outil de plus en plus sollicité qui permet l'accès à l'achat d'un véhicule.

En 2021, l'Udaf a recensé 18 sorties positives :

- 6 personnes sont sorties du dispositif en autonomie, elles sont entrées en auto-école.
- 8 personnes ont trouvé des solutions financières pour acheter ou réparer leur véhicule dont 6 avec le micro-crédit social.
- 2 personnes ont obtenu leur code de la route.
- 3 personnes sont devenues titulaires du permis B.
- 1 personne est entrée en formation Mobilité et insertion professionnelle.

Douze personnes vont poursuivre leur projet en 2022 et 11 personnes vont néanmoins sortir du dispositif avec une mobilité réduite (bus, voiturette, vélo, scooter ou véhiculé par un proche). Seulement 4 personnes ont changé leur projet en cours de route car celui-ci n'était plus une priorité.

PRM de Boussac :

Ce service a été saisi par 23 personnes en 2021. L'Udaf a eu 13 nouveaux accompagnements : 7 sur un projet de financement de véhicule avec l'outil du micro-crédit social et 6 pour un projet permis de conduire.

17 personnes ont participé aux ateliers culture routière dont 5 de l'année précédente. L'Udaf a programmé 22 ateliers avec 95 participations.

Sept de ces personnes sont susceptibles d'être accompagnées en 2022 et pour des raisons liées à leur situation familiale ont arrêté ou mis en pause leur projet. Une seule personne ne s'est pas impliquée ce qui a causé l'arrêt de son accompagnement.

Il y eu 10 sorties positives :

- 3 personnes se sont inscrites en auto-école et poursuivent leur projet en autonomie
- 3 personnes ont obtenu le permis de conduire dont une personne de la MIP
- 3 personnes sont entrées en formation MIP
- 1 personne a obtenu un accord du micro-crédit mais n'ayant pas encore trouvé de véhicule.
- 1 personne a acquis son véhicule.

Malgré un contexte sanitaire défavorable le PRM note une implication particulière des usagers dans leur parcours et a maintenu son activité.

Le PRM de Guéret en 2021, ce sont :

- 63 personnes qui ont bénéficié du PRM dont 53 nouveaux accompagnements.
- 34 personnes ont participé aux ateliers culture routière.
- 56 ateliers programmés soit 383 participants.
- 18 personnes sont sorties du dispositif avec un bilan positif.

Le PRM de Boussac en 2021, ce sont :

- 23 personnes qui ont bénéficié du PRM dont 13 nouveaux accompagnements.
- 17 personnes ont participé aux ateliers culture routière.
- 22 ateliers ont été programmés soit 95 participations.
- 10 personnes sont sorties du dispositif avec un bilan positif.

Depuis septembre 2015, le service s'est vu confier une mission complémentaire aux Pôles Ressource Mobilité : la mise à disposition de véhicules automobiles à des fins d'insertion, à un tarif réduit.

L'objectif est d'apporter une solution de mobilité aux personnes dans le cadre de leurs démarches d'insertion : recherche d'emploi, formation, stage, entretien d'embauche, etc.

La MEF (*Maison de l'Emploi et de la Formation*) est chargée de coordonner sur le département, la mise à disposition des véhicules.

En 2021, le parc automobile sur l'ensemble du département comptait 8 voitures, 8 scooters et 11 voitures électriques sans permis. Trois nouvelles voitures électriques, des modèles AMI de la marque Citroën, ont étoffé cette flotte de véhicules.

49 personnes ont pu bénéficier de ce service sur l'ensemble du territoire creusois.

Les missions relatives à la mobilité correspondent à des prestations de services au profit de la MEF dans le cadre d'un dispositif global financé par le FSE et les acteurs institutionnels départementaux du champ social.



Quelques chiffres des deux PRM et du Spot en 2021 :

49 bénéficiaires des PRM Guéret et Boussac

102 conventions Spot signées dont :

- . 29 contrats initiaux
- . 73 renouvellements

Les retours de véhicules ne sont pas comptabilisés.

Soit :

- . 64 contrats voitures
- . 31 contrats Twizy
- . 7 contrats scooter

L'Udaf de Creuse est engagée depuis 2017 avec ses partenaires, dans une action « Lever les freins linguistiques », action de soutien auprès de personnes qui ont des difficultés avec la langue française.

Cette action repose à la fois sur la mise en place d'ateliers collectifs pour des personnes en situation d'illettrisme et de personnes Français Langue Etrangère (ateliers qui ont pris fin au 1^{er} janvier 2022), mais aussi sur la création d'un réseau de bénévoles pour venir en aide individuellement auprès d'apprenants.

Démarré en 2017, le réseau des bénévoles est constitué en 2021, de 14 bénévoles qui aident individuellement des personnes en difficulté (soit 15 personnes) avec le français et qui ont pu bénéficier au cours de l'année de plusieurs actions de formations et d'informations.

S'appuyant sur des thématiques ciblées, ces rencontres/formations ont comme objectif général d'outiller et d'accompagner les bénévoles dans leur action auprès des personnes.

Les réunions d'échanges sont autant d'occasion pour les bénévoles de se retrouver pour partager leurs pratiques et expériences, mais aussi pour réfléchir sur des thèmes ou de rencontrer des intervenants extérieurs.

L'activité 2021 du réseau des bénévoles a été soumise aux conditions sanitaires liées à la Covid-19 entraînant une modification des activités, sous des formes différentes et adaptées au contexte.

Une attention particulière a été portée sur le maintien des liens en proposant aux bénévoles des modes d'intervention à distance ou bien en extérieur, pour poursuivre leur activité avec les personnes aidées.

La participation au Festival des Savoirs du Réseau Citoyen de Services sous la forme de la réalisation d'une vidéo avec les bénévoles, a permis de maintenir l'animation du réseau (organisation de séances à distance et en présentiel).

Le fonctionnement de l'année en modèle « stop and go » a perduré en 2021 et les reprises inter-confinement ont dû être gérées. Le lien a été maintenu sous forme numérique avec les bénévoles pendant les périodes de confinement, ce qui a été l'occasion d'envoyer des informations sur l'actualité de l'ANLCI, des propositions de formations à distance, de webinaires et de visio conférence. Une partie des bénévoles s'est saisie de ces nouveaux outils qu'ils ne connaissaient pas particulièrement et y ont trouvé de l'intérêt.

Les conditions sanitaires plus favorables déjà ressenties durant la fin du printemps et l'été 2021 ont permis la reprise des rencontres des binômes en présentiel à l'Udaf, ainsi que la mise en relation de nouveaux binômes, ce qui a consisté la priorité de l'activité, chamboulant le calendrier habituel de l'animation du réseau.

Les rencontres en 2021 :

- 04/02/2021 : visio conférence bénévoles
- 02/04/2021 : réunion des bénévoles à l'Udaf
- 16/04/2021 : vision conférence bénévoles
- 17/06/2021 : préparation festival des savoirs
- 01/07/2021 : réunion bénévoles à l'Udaf
- 22/07/2021 : rencontre conviviale
- 17/09/2021 : rencontre avec un auteur (JNAI)

Les formations à distance en 2021 :

- 21/01/2021 : formation CRIA MNLE
- 25 et 26/02/2021 : formation Alpha B
- 06/04/2021 : webinaire ANLCI
- 11/05/2021 : webinaire « Illettrisme et autonomie numérique »
- 28/05/2021 : webinaire « Carte mentale FLE »
- 11/06/2021 : doc en stock
- 24/09/2021 : webinaire « Action culturelle : un levier à la remobilisation des personnes illettrées »
- 06/12/2021 : webinaire « Connaître le public en situation d'alphabétisation »

Les bénévoles en 2021 :

14 bénévoles participent au réseau.

5 ont interrompu temporairement leur activité en raison du Covid.

Ils se situent sur les territoires d'Aubusson, Bonnat, Fleurat, Guéret, Pionnat, Saint Yrieix les Bois et Soumans.

Les apprenants en 2021 :

15 apprenants :

. 9 en FLE

. 6 en illettrisme.

Ces apprenants sont sur les territoires de Bussière Dunoise, Colondannes, Genouillac, Guéret, Lavaveix les Mines, Saint Sulpice le Guérétois, Savennes.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISE et PROTECTION DES PERSONNES

- Tutelle aux Biens des Mineurs -----

Ce service délégué par le Conseil Départemental est chargé d'assurer la gestion des biens des mineurs et la conservation de leur patrimoine éventuel.

Cette mesure de protection est prononcée par le Juge de tutelles mineures et intervient lorsque l'autorité parentale ne peut plus s'exercer (décès des 2 parents, retrait de l'autorité parentale des 2 parents, filiation non établie). Le tuteur prend soin du mineur et le représente dans les actes civils et dans la gestion de son patrimoine. Si personne ne peut assurer la tutelle, celle-ci est confiée au service du département, à l'Aide Sociale à l'Enfance. Le tuteur a sur les biens du mineur, les pouvoirs d'un administrateur légal sous contrôle judiciaire. Il gère les biens du mineur et rend compte de sa gestion.

Ce service est effectif depuis le 1^{er} novembre 2015.

En 2021, le service a assuré la gestion aux biens de 14 mineurs : 6 nouvelles mesures ont été prononcées en 2021 et 4 mesures se sont arrêtées.

Ces mesures se répartissaient de la manière suivante :

- **4 mesures de tutelles aux biens des mineurs** : ce sont des mesures où il y a gestion des biens du mineur et du patrimoine. Les parents conservent l'autorité parentale.
- **7 mesures de tutelle d'Etat** : ce sont des mesures qui portent sur la personne et sur ses biens. Les parents sont déchus de l'autorité parentale. L'Aide Sociale à l'Enfance conserve la mesure de tutelle à la personne.
- **3 mesures d'administration ad hoc au civil** : le service est mandaté pour répondre à une ordonnance précise, dans le cadre de la gestion de patrimoine.

3 motifs principaux peuvent expliquer la mise sous tutelle du mineur (il est à noter que très souvent plusieurs motifs justifient la mise en œuvre d'une mesure) :

- Placements de fonds suite à un préjudice subi et/ou des dommages et intérêts perçus,
- Intérêts du mineur opposés à ceux des parents et carences dans la gestion,
- Accompagnement dans la gestion de la succession.

57 % des mesures concernaient une opposition des intérêts entre le mineur et ses parents qui le plus souvent présentaient des carences dans la gestion du patrimoine de l'enfant.

La principale mission de la mesure est la gestion des biens. Les fonds peuvent être constitués des capitaux liés aux décès (assurance-vie, capital décès, pension de réversion), des fonds liés à une succession, des dommages et intérêts perçus par le mineur.

En 2021, le service a suivi 14 mesures pour :

. 9 garçons

. 5 filles

Dont :

. 43 % dans la tranche d'âge 16/18 ans,

. 50 % dans la tranche d'âge 10/15 ans,

. 7 % dans la tranche d'âge 5/9 ans.

L'action a été mise en place en février 2016. L'Udaf exerce les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé de niveaux 2 et 3. L'exercice de ces mesures est délégué par le Conseil Départemental de la Creuse.

Les mesures sont examinées et validées par les Commissions d'Insertion MASP, au sein des six Unités Territoriales d'Action Sociale. Elles sont principalement orientées par les assistantes sociales de secteur. Les deux conseillers se répartissent les secteurs par UTAS : un pour les UTAS d'Aubusson, Auzances, Bourgneuf ; l'autre pour les UTAS de Boussac, La Souterraine. Ils se partagent l'UTAS de Guéret.

Les mesures sont attribuées pour une durée de 6 ou 12 mois, renouvelables selon les besoins jusqu'à 4 ans. Elles s'adressent à toutes personnes percevant des prestations sociales, qu'elles vivent seules, en couple, avec ou sans enfants et aux familles monoparentales.

Les MASP sont des mesures qui comportent une aide à la gestion des prestations sociales permettant d'apporter une garantie au paiement du loyer et des charges. Aussi l'objectif final est de conduire la personne vers une autonomie budgétaire ou de l'orienter vers une mesure plus adaptée.

Les MASP 2 consistent en un accompagnement social, une aide et des conseils concernant la gestion du budget et la gestion des prestations sociales mentionnées dans le contrat. En effet, cette mesure repose sur des engagements réciproques formalisés dans un contrat conclu entre les parties.

Plusieurs motifs peuvent expliquer la mise en œuvre de la mesure :

- impayés liés au logement,
- impayés liés à la santé,
- fin d'une mesure judiciaire : Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ), Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF),
- difficultés dans la gestion administrative et budgétaire,
- échec d'une mesure contractuelle sans gestion : Aide Educative Budgétaire (AEB), MASP 1, MAESF...

Les MASP 3 font suite à un échec ou un refus des MASP 1 et 2. Elles sont exercées dans le cadre d'un impayé de loyer depuis au moins 2 mois. Les MASP 3 sont mises en place sur décision du juge d'instance, qui ordonne également le versement direct des allocations logement au bailleur : aide personnalisée au logement (APL), allocation de logement à caractère social (ALS), allocation de Logement à caractère familial (ALF).

Jusqu'à présent, le service n'a exercé que des MASP de niveau 2.

Deux Conseillers Sociales pour 1,8 ETP, sont dédiés aux missions de ce service financé par le Conseil Départemental.

L'Udaf s'est vue renouveler ses missions pour une durée de 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2021.

En 2021 :

- . 63 mesures d'accompagnement social personnalisé ont été exercées sur l'ensemble du département.
- . 19 ont débuté en 2021 et 15 ont pris fin. La durée moyenne d'intervention est de 25 mois.
- . 1 mesure ne s'est pas mise en place pour refus de signature du contrat.

Les mesures sont exercées pour :

- . 33 % auprès de femmes,
- . 48 % auprès d'hommes,
- . 19 % auprès de couples.
- . 61 % auprès de personnes seules sans enfant mineurs à charge,
- . 17 % auprès de personnes seules avec enfant(s) mineur(s) à charge,
- . 5 % auprès de couples sans enfants mineurs,
- . 17 % auprès de couples avec enfants mineurs.



CENTRE SOCIAL TSIGANE

Le Centre Social Tsigane est un lieu d'accueil, d'information, d'accompagnement social et d'activités pour les familles creusoises d'origine tsigane. C'est un espace où les familles peuvent s'exprimer et être force de proposition dans une dynamique participative.

Le Centre Social Tsigane accompagne les familles Tsiganes dans différents champs d'action :

- ♦ L'habitat et le cadre de vie,
- ♦ La jeunesse,
- ♦ La parentalité,
- ♦ La vie collective et citoyenne,
- ♦ La santé,
- ♦ La promotion de la culture Tsigane.

Au cours de cette année 2021, comme pour l'année 2020, le Centre Social Tsigane a dû faire face et s'adapter au contexte sanitaire. C'est aussi l'année de l'organisation d'un évènement important autour de la déportation des Tsiganes (1939-1946).

Cette année fut aussi marquée par le départ de Stéphanie Martineau, coordinatrice du Centre Social Tsigane, nous la remercions pour son engagement auprès des familles et lui souhaitons bonne continuation.

LES ACTIONS DU CENTRE SOCIAL TSIGANE

→ L'accueil et l'accompagnement

En 2021, le Centre Social a relancé un rythme de permanences sans rendez-vous. Tous les vendredis matin, les personnes peuvent venir à la permanence, à l'Udaf, pour leurs démarches (40 au total en 2021).

Le plus souvent ce sont des démarches de vie quotidienne (CAF, Impôts, changement d'adresse, une aide à la lecture de courriers...). La rentrée scolaire est également un temps fort où il faut réaliser de nombreuses démarches (transport, dossiers d'inscription, bourses). L'aide en lien avec la dématérialisation des démarches occupe également une place importante des démarches d'accompagnements réalisées.

Par ailleurs, les familles continuent à contacter le Centre Social par téléphone ou SMS. Les professionnelles constatent également que les familles les contactent de plus en plus via les réseaux sociaux (Messenger, Instagram, Snapchat). En effet, face aux différents confinements beaucoup d'accompagnements se sont fait via ces nouveaux moyens de communication.

→ La parentalité

Les clés de l'école (Lavaveix les Mines)

Le Centre Social Tsigane est intervenu à 4 reprises entre la rentrée de septembre et les vacances scolaires de la Toussaint (un atelier par semaine). L'animatrice a constaté que les parents ont du mal à « franchir la porte » du café des parents. C'est pour cela qu'elle a proposé à partir d'octobre des ateliers en extérieur, devant l'école, sous le préau de l'entrée de l'école afin d'attirer plus de parents, de faire connaître ce qu'il est possible d'aborder en café des parents et de lever les préjugés. Boissons chaudes et biscuits sont proposés ce qui permet des échanges conviviaux ! Malgré le froid, certains parents restent après la sonnerie de l'école !

Dans la logique de se faire connaître des parents, le Centre Social s'est rapproché de Marion Robitail, responsable du périscolaire de Lavaveix les Mines afin de réaliser des actions parents enfants. L'animatrice du Centre Social a fait le choix d'aller lire un conte de Noël aux enfants et leurs parents. L'histoire d'Odilon le petit ourson (*Es-tu le Père Noël ? Norbet Nanda, Marlis Scharff-Kniemeyer*) a ravi parents et enfants. Un livre a été offert à chaque enfant à la fin de la journée.

Clé des champs



Les sorties « été-famille » sont un moment fort dans la vie du Centre Social Tsigane. Cette année n'a pas dérogé aux habitudes. Le but pour les sorties famille était de proposer des activités « de consommation », purement ludiques permettant d'attirer les familles, de passer un moment convivial et de recréer du lien suite à la crise sanitaire.

Toujours en raison de la crise sanitaire, nous avons fait le choix de faire les deux mêmes sorties (Pierres Jaumâtres, Ferme des Clautres à Bord St Georges) mais pas le même jour (le 20 et le 21 juillet 2021) permettant d'avoir moins de personnes en même temps. Ces deux sorties ont été une réussite, parents et enfants en parlent régulièrement et ont apprécié ce moment.

Clé de la santé

Les ateliers « prendre soin de soi » sont nés de la réflexion amorcée suite au festival Ketenes Ni Creusa 2018 dont le thème était la santé chez les Tsiganes. Le constat de départ était que les femmes tsiganes ne prenaient jamais de temps pour elles. En 2020 et en raison de la crise sanitaire, seulement 2 ateliers sur 5 avaient été réalisés : les ateliers se déroulaient au domicile des familles, ce qui a été interdit avec les différents protocoles sanitaires.

En 2021, le Centre Social a souhaité relancer les ateliers. Ainsi, l'animatrice a réalisé plusieurs réunions de préparation avec les deux intervenants, visité la salle des fêtes et rencontré le maire de Maisonnisses. Néanmoins, le Centre Social a rapidement été confronté à la nécessité de contrôler les pass sanitaires des personnes. Peu de personnes gens du voyage possédant un pass sanitaire et la contrainte de se faire tester chaque semaine étant trop importante, l'animatrice a fait le choix de proposer les ateliers à l'Udaf. La mobilisation étant complexe l'animatrice a finalement été contrainte d'annuler les ateliers et de faire le choix de ne pas poursuivre l'action.

Cependant, le Centre Social a fait appel à Nicolas Letron dans un autre contexte : une action parents-enfants pendant les vacances de Toussaint à l'école de Lavaveix-les Mines en partenariat avec Marion Robitail. Cet atelier avait pour but de travailler des matières recyclées (bois, plâtre, crin) et de laisser place à son imagination. Toutes les générations (parents, enfants, grand-parent) ont construit navette, avion, maison, moulin le tout dans une ambiance conviviale et propice à la création artistique.

Accompagner les jeunes parents

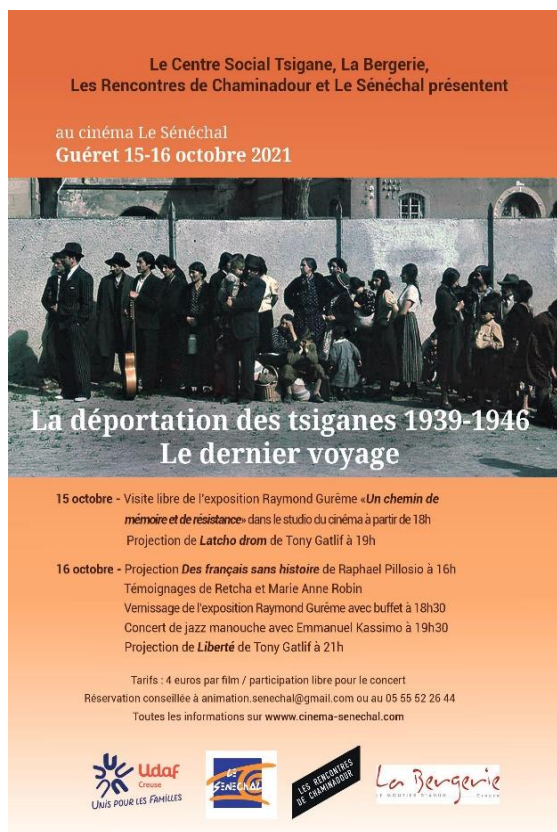
Cette action s'est portée principalement sur la mise en place d'un atelier Nesting (concept de création d'un cocon pour bébé, lié à la santé environnementale) en partenariat avec des sages-femmes de l'éco-maternité de Guéret. Le Centre Social a eu plusieurs entretiens téléphoniques avec les sages-femmes animatrices. On notera qu'une maman qui ne vient jamais aux ateliers et sorties que proposent le Centre Social a rejoint l'atelier. Par ailleurs, le Centre Social a apporté des conseils de façon informelle aux parents sur des thématiques diverses.

Enfin, avec la crise sanitaire, le Centre Social a appris à communiquer autrement avec les familles. En effet, sa présence sur les réseaux sociaux lui a permis de diffuser de l'information en lien avec la parentalité (écrans, activités créatives, sportives, partages d'événements culturels/de loisirs).

→ Un évènement sur la déportation des tsiganes 1939/1946

Le Centre Social Tsigane s'est engagé dans une démarche partenariale avec le Cinéma Le Sénéchal, l'association de La Bergerie du Moutier d'Ahun et les rencontres Chaminadour pour travailler sur un projet culturel autour de la condition des gens du voyage pendant la 2ème guerre mondiale : « *La déportation des Tsiganes : 1939-1946, Le dernier voyage.* »

En effet, entre 1940 et 1946, plus de 6 500 personnes, en majorité de nationalité française et identifiées généralement comme « nomades », ont été internées dans plus d'une trentaine de camps situés sur l'ensemble du territoire français. D'autres ont été assignées à résidence. Cette politique répressive a été ordonnée par les forces d'occupation allemande et mise en œuvre par les autorités françaises y compris plusieurs mois après la Libération. Les derniers internés ne furent libérés qu'en mai 1946 sous le régime du Gouvernement provisoire de la République française. Cette histoire des tsiganes a longtemps été occultée. En 2016, la France a reconnu sa responsabilité dans le drame du camp de Montreuil-Bellay soit 70 ans après la libération des derniers tsiganes. Un aperçu du week-end et de son programme :



Le témoignage de Marie Anne et Retcha Robin

Au total cet évènement aura rassemblé 362 personnes.

Plusieurs familles Tsiganes membres du Centre Social Tsigane ont également à plusieurs reprises, émis le souhait d'aller au village martyr d'Oradour-sur-Glane. La concrétisation de ce projet faisait enfin sens dans ce projet plus global sur l'internement des Tsiganes. En effet, la population tsigane n'est pas insensible à l'histoire du village qui fait souvent écho à sa propre histoire pendant la Seconde Guerre Mondiale. Oradour-sur-Glane étant le plus proche géographiquement de la Creuse, il est souvent identifié par les familles comme un lieu de mémoire et de recueillement au même titre que les camps d'internement pour « Nomades » de Montreuil-Bellay ou Saliers entre autres. Ainsi, le dimanche 17 octobre, 19 personnes (12 adultes, 4 enfants, 3 ados, 6 familles) ont participé à la sortie proposée à Oradour-sur-Glane.



→ **Actions avec les jeunes**

De nombreux accompagnements individuels auprès des jeunes ont été menés en 2021. En effet, nous avons aidé les jeunes à réaliser leurs premières démarches : carte d'identité, carte vitale, ouverture d'un compte bancaire, recensement, journée de citoyenneté en ligne, rendez-vous au CIO, à la Mission locale, ...

De plus, afin de recréer un groupe de jeunes, de les remobiliser et de permettre la rencontre entre les jeunes et la nouvelle animatrice, le Centre Social a fait le choix de leur proposer deux sorties estivales « de consommation » :

Le 8 Juillet : Sortie à Vassivière avec olympiade de canoé / paddle et tir à l'arc / slakeline : 10 participants.



Le 29 Juillet : Sortie Paintball avec le Pôle Ado Fursac et le Secours Populaire Français de Guéret, cinéma (*Jungle Cruise*), Pizza au plan d'eau de Courtille : 17 participants.

Ces deux sorties ont également permis de faire ressortir des besoins et des envies.

→ **Promeneur du net**

Depuis fin 2020, l'animatrice jeunesse est présente sur les réseaux sociaux Facebook, Snapchat et Instagram. L'animatrice du Centre Social a effectué 204 actions sur les réseaux sociaux. Les actions mises en place sont diverses : des interventions en messages privés, des échanges avec les jeunes ou les parents en messages privés, des publications sur des thématiques diverses : prévention santé et COVID, parentalité, information jeunes, protection de l'environnement, citoyenneté, offres d'emploi, ...

→ **Santé**

Le guide « Comment améliorer l'accueil des gens du voyage dans les établissements de santé Creusois ? »

En 2019, le Centre Social Tsigane en partenariat avec l'IREPS et le Centre Hospitalier de Guéret via son animatrice

Comment améliorer
l'accueil des Gens du Voyage
dans les établissements
de santé creusois ?



de Santé Publique a réalisé les ateliers en croisement des savoirs avec des professionnels de santé et des gens du voyage. Au cours de l'année 2021, ce groupe projet s'est réuni à plusieurs reprises et a traité toutes les informations collectées lors de ces séances et finalisé la production d'un guide « Comment améliorer l'accueil des gens du voyage dans les établissements de santé creusois ? ». Ce guide a été imprimé et le groupe projet a commencé à le communiquer largement. De même, les professionnelles du Centre Social font un travail de promotion de ce guide à chaque intervention de présentation du Centre Social, réunions, différents réseaux...

Les retombées de ce projet sont positives puisque le CH de Guéret s'est rapproché du Centre Social Tsigane afin de répondre à un appel à manifestation d'intérêt « Lutte contre les inégalités de santé ».

Ainsi, le CH souhaite mettre en œuvre 4 actions sur la période 2022 à 2024 qui correspondent à cinq recommandations du guide.

Enfin, la seconde étape du projet est de réaliser des vidéos des recommandations faites dans le guide à destination des familles gens du voyage. Le Centre Social a répondu à deux appels à projets et a obtenu les financements. L'animatrice du Centre Social a pris contact avec plusieurs professionnels et réalisé des demandes de devis. Les ateliers auront maintenant lieu en 2022.

L'étude épidémiologique

En 2020, dans le cadre de l'étude préalable au développement de la médiation en santé auprès des gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine, le Centre Social Tsigane avait été retenu pour participer à l'enquête épidémiologique dirigée par Santé Publique France. Après un important travail de recensement et de formation pour être habilitées à passer les questionnaires, les intervenantes du Centre Social sont allées sur le terrain à la rencontre des familles.

Fin 2021, les intervenantes ont relancé cette étude. Elles ont dû se présenter à nouveau et réexpliquer l'objet de l'enquête sur les différents lieux de vie présélectionnés. Cela a nécessité des temps de préparation importants (envoi de courriers, contacts téléphoniques, visites à domicile, contacts avec les partenaires...). L'étude se termine fin mars 2022.

→ **L'habitat**

En 2021, le Centre Social Tsigane a poursuivi son travail sur le projet habitat. En effet, il a :

- Participé à plusieurs réunions,
- Construit un outil de recueil des informations afin de cartographier la situation d'habitat des gens du voyage et leurs besoins par EPCI,
- Réalisé un diagnostic socio-démographique,

- Mis en place 7 rencontres auprès des partenaires (CD, CAF, DDCSPP, DSDEN, ARS, Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Communauté de communes du Pays Sostranien) afin de travailler les questions autour de l'habitat des Gens du voyage : Quel est le rôle du Centre Social par rapport aux questions d'habitat ?

Aussi, le Centre Social Tsigane développe de nouvelles actions sur des territoires méconnus comme à Lavaveix les Mines, il rencontre donc de nouvelles familles avec des habitats différents. Il retourne sur les aires d'accueil pour proposer des actions : festival, étude santé. Ce qui lui permet d'échanger sur les besoins en termes d'habitat.

Enfin, l'intervenante du Centre Social Tsigane a assuré une veille documentaire via le réseau FNASAT.

Le Centre Social Tsigane est financé par le Conseil Départemental, la CAF, la DDCSPP, l'ARS et le Conseil Régional.



GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE

Un partenariat entre l'UNAFAM 23 et l'Udaf 23 est à l'origine de la création de deux **Groupes d'Entraide Mutuelle en Creuse (GEM)** :

- à Guéret, ouvert en 2006,
- et à Aubusson, ouvert en 2008.

Au moment de la mise en place des GEM, l'UNAFAM a sollicité l'Udaf pour gérer ces services qui ont des missions d'accueil, d'écoute, d'animation et d'accompagnement social auprès d'adultes qui souffrent de troubles psychiques et/ou d'isolement. Aujourd'hui, l'Udaf est prestataire de service au profit des associations d'adhérents qui portent les GEM.

Les GEM sont de véritables lieux de vie, d'échanges et d'entraide. Deux animatrices travaillent dans chacun d'entre eux.

A Aubusson, une animatrice à temps plein et une animatrice à 0.70 équivalent temps plein. Et à Guéret, deux animatrices sur 1.5 ETP.

Ils sont financés par l'Agence Régionale de Santé.

Des conventions avec l'ARS, l'UNAFAM, le centre hospitalier de Saint-Vaury et les municipalités ont été signées. Des relations fréquentes et indispensables avec les services de soins sont entretenues (hôpitaux de jour, CMP, CSAPA...). Une convention avec le centre hospitalier de Saint-Vaury permet aux animatrices de Guéret de bénéficier régulièrement d'une analyse des pratiques avec un psychologue mis à disposition.

En 2021, 13 personnes ont adhéré à l'association « Camille Claudel » du GEM de Guéret et 22 à celle d'Aubusson « Les Copains du GEM ». On trouve aussi dans les groupes des personnes non adhérentes (familles, amis...) qui prennent plaisir à partager des activités avec leurs proches.

Les animatrices des GEM accompagnent la vie associative et institutionnelle. Des conseils d'administration et une assemblée générale sont organisés dans l'année par chaque association.

L'assemblée générale de l'association Les copains du GEM s'est déroulée le 18 décembre 2021 et celle de l'association Camille Claudel le 22 décembre 2021.

Une meilleure connaissance des GEM et une adaptation permanente des activités proposées sont les principaux facteurs d'une fréquentation satisfaisante et stable.

Par ailleurs, on constate qu'au-delà d'un accueil physique des adhérents, le GEM offre la possibilité de rompre l'isolement par le biais du contact téléphonique. En effet, ceux qui ne peuvent pas se déplacer pour diverses raisons, trouvent une oreille attentive sans jugement de valeur. Il s'agit quelquefois pour eux de la seule discussion qu'ils ont dans la journée.

Il existe différents cas de figure dans l'accueil, certaines personnes viennent passer quelques instants, d'autres restent au GEM tout l'après-midi. Chacun y a ses propres habitudes en fonction de ses autres activités et y retrouve un repère important.

Cette année 2021 a été très particulière en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie du COVID 19.

Le fonctionnement et les activités du GEM s'en sont trouvés fortement impactés. L'équipe s'est efforcée de mettre en place une organisation permettant d'atténuer les conséquences négatives du confinement sur le public de l'association et permettant d'organiser des rencontres dans la plus grande sécurité possible pour tous.

Depuis mars 2020, les horaires et l'organisation d'ouverture au public ont dû être adaptés en adéquation avec les exigences des règles de protection et d'hygiène en cours.

Pendant les différents confinements une veille sociale par téléphone a été mise en place notamment quand l'accueil physique n'était pas possible (La majorité des adhérents des GEM est équipé d'un téléphone alors que beaucoup n'ont pas d'ordinateurs ou de connexion internet pour l'échange de mails ou les appels en visio-conférence).

Ces échanges ont permis d'atténuer des angoisses, des moments de tristesse, de rompre l'isolement, de maintenir un lien social si fragile chez quelques-uns d'entre eux.

- **A AUBUSSON :**

Cette année 2021 a été riche d'activités de loisirs créatifs et d'activités de jeux.

Des couronnes de fleurs en Origami, une initiation à l'aquarelle, un atelier découpe de bois, des décorations d'Halloween, des décorations de Noël.



Les ateliers ont été menés avec des mesures strictes d'hygiènes contraignantes. Les « kits de création » ont été préparés par les animatrices afin que chacun dispose individuellement du matériel nécessaire pour éviter les manipulations des matériaux par plusieurs personnes. Si un outil devait être partagé, il était désinfecté après chaque utilisation. Les règles de distanciation, d'hygiène des mains, port du masque, de déplacements ont toujours été observées.

En 2021, les contenus des ateliers bien-être se sont adaptés et ont évolué dans leur organisation. Comme en 2020 les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de reprendre l'activité telle qu'elle était définie dans le projet, en effet, les interventions de la masseuse et de la coiffeuse n'étaient toujours pas envisageables, nous avons donc avec le concours des animatrices Santé +23 mis en place des ateliers sur le thème des émotions. Ces ateliers se sont déroulés au rythme de deux fois par mois.

L'Atelier gym douce :

Depuis septembre 2018, le GEM a mis en place à une nouvelle activité grâce à l'intervention de l'Association Siel Bleu et financée par l'ARS.

Deux fois par mois, pendant une heure, les adhérents bénéficient de séances de gymnastique adaptée. Exercices d'étirements, de mémoire, de coopération, ... sont proposés aux adhérents.

Chacun peut évoluer à son rythme et selon ses capacités.

Cet atelier en 2021 s'est développé et grâce à un financement supplémentaire de la Conférence des financeurs de la perte d'autonomie des personnes âgées, les adhérents ont pu bénéficier d'une séance par semaine.

L'Atelier Art Plastique :

Depuis octobre 2021, une bénévole Elisabeth SERRES, artiste peintre et éducatrice de profession à la retraite intervient tous les mercredis au GEM.

Elle propose un atelier en 2 temps :

- un premier temps consacré à l'écriture, la poésie,
- un second temps consacré à la peinture.

Avec beaucoup de bienveillance, Elisabeth SERRES permet aux adhérents d'exprimer leur sensibilité artistique. Cet atelier, mené en toute simplicité, offre la possibilité aux adhérents d'explorer des domaines qu'ils n'ont jamais eu l'occasion de découvrir. Elisabeth SERRES permet de lever des freins créatifs grâce à l'utilisation de techniques simples et valorisantes (travail sur le cadre, sur la mise en valeur, la mise en couleur, l'imaginaire,...).



Les sorties théâtre :

L'activité théâtre s'est poursuivie en 2021, jusqu'aux restrictions sanitaires gouvernementales. Les adhérents ont assisté à 2 spectacles.

Le projet spectacle nomade :

Cette année, un nouveau partenariat avec la scène nationale a permis aux adhérents du GEM de découvrir une autre face du théâtre en participant à la création d'un spectacle.

Pour ce projet (élaboré par la compagnie « La Présidente a eu 19 »), 8 artistes répartis en 3 équipes ont sillonné la Creuse de septembre à décembre, en proposant des rencontres de 3 heures dans différents lieux (lycées, hôpitaux de jour, associations, ...) pour un temps d'échanges, de recherches artistiques collectives, de réflexion et surtout de liberté d'expression.

L'objectif était de créer ensemble du jeu, de la réflexion autour du monde d'aujourd'hui, avec pour mots conducteurs de ces rencontres :

- Les rêves et l'invisible (avec 2 comédiens, un musicien),
- Les désirs et le manque (avec une comédienne et une plasticienne),
- Les colères et l'indicible (avec 3 comédiens).
- Un spectacle autour de la parole recueillie sur ces 3 temps et intitulé « ce n'est pas moi qui crie » sera présenté en mai 2022.
- Les adhérents présents, tous très motivés par le projet, ont eu l'occasion, de 3 façons différentes, de s'exprimer sur le monde d'aujourd'hui.



• **GUERET :**

En 2021, le GEM et ses adhérents ont encore bien été impactés par la crise sanitaire.

Depuis 2020, les activités sont plutôt tournées vers les jeux de société, les loisirs créatifs et les sorties en plein-air (marche, petites manifestations locales...).

Au cours de l'année 2021, deux activités ont pu être menées avec le GEM d'Aubusson :

- Une journée au bord de l'eau a été organisée durant l'été avec pique-nique, marche et pétanque,
- Une sortie au théâtre d'Aubusson a marqué la fin d'année autour d'une pièce intitulée « La petite fille qui disait non ».

Ces moments de partage sont toujours aussi importants pour l'ensemble des adhérents et nous espérons qu'ils pourront être plus nombreux en 2022.

La crise sanitaire et les conséquences de cette dernière ont énormément perturbé la vie associative.

Les élections ont été reportées ; L'année 2022 devrait être plus propice à la constitution d'un nouveau bureau.

L'ancien local vieillissant et engendrant de l'inconfort et des frais, le GEM a déménagé en juin dans un nouveau logement à Guéret.

Désormais il se trouve en centre-ville dans un appartement d'un immeuble de Creusalis, au troisième étage avec ascenseur. C'est un logement qui a nécessité des travaux avant installation afin de le rendre adapté à la vie du GEM et accessible aux adhérents. De base, il s'agissait d'un appartement de type 5 où des cloisons ont été supprimées afin d'obtenir une grande salle de vie.

Une bonne partie des adhérents s'est impliquée dans la préparation du déménagement (tri, déplacements à la déchetterie, préparation des cartons...).

Après quelques jours nécessaires à l'installation, un accompagnement individualisé des personnes vers le nouveau GEM a été nécessaire pour faciliter la prise des nouveaux repères dans le quartier et l'immeuble.

Après quelques temps d'adaptation, les adhérents ont pris leurs marques dans le GEM et s'y sentent globalement bien.



En 2021 :

Le Gem de Guéret a accompagné 39 personnes.

Profil type de la personne accompagnée : Il s'agit d'une femme sans activité professionnelle entre 46 et 59 ans. Elle habite en logement autonome à Guéret, ne possède pas de véhicule et a été orientée au Gem par les partenaires de santé.

Le Gem d'Aubusson a accompagné 22 personnes.

Profil type de la personne accompagnée : il s'agit d'un homme célibataire entre 60 et 70 ans domicilié à Aubusson et orienté par les partenaires de santé.

Amorcé en fin d'année 2019, le projet de création d'un nouveau Groupe d'entraide mutuelle en Creuse, à La Souterraine, a été agréé par l'ARS au 1^{er} trimestre 2020.

A partir de cet accord, l'Udaf s'est mise en action pour créer le service. La rencontre de l'ensemble des partenaires locaux, notamment les acteurs du soin psychiatrique et des collectivités a constitué une première étape.

L'identification d'une association en tant que parrain de la structure, conformément au cahier des charges national a été une deuxième étape. C'est l'UNAFAM Creuse qui a signé une convention de parrainage dans cet objectif.

Le GEM a ouvert ses portes en juillet 2021, la crise sanitaire ayant fortement perturbé le processus de création. La communication autour du GEM a rapidement débouché sur des visites de personnes très intéressées par les nombreuses possibilités que peut offrir un GEM et de là un petit groupe s'est rapidement formé. Une dizaine de personnes fréquentaient régulièrement le local en décembre 2021.

Diverses activités sont proposées, du même type que celles proposées dans les autres GEM et des partenariats sont en cours de constitution comme par exemple avec la Maison d'à côté.

En début d'année 2022, la seconde animatrice du GEM a été recrutée et a rejoint la première y intervenant déjà depuis plusieurs mois, l'équipe ainsi constituée représente 1,5 ETP.





DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE, SOUTIEN A L'INSTITUTION

- Soutien aux Associations -----

L'Udaf est amenée à fournir des prestations de soutien à la gestion des associations de son réseau. Cette mission est définie dans le cadre de conventions qui lient l'Udaf aux associations bénéficiaires. Deux associations ont ainsi été soutenues dans leur gestion en 2021 (Planning des activités des salariés, établissement des paies, ...).

Le service intervient également plus largement au profit des associations membres de l'Udaf dans le cadre de la mise à disposition de locaux, de matériel vidéo, d'aide à la reprographie, d'accueil téléphonique...

- Soutien à la Vie Institutionnelle -----

Le service vient en appui des activités institutionnelles de l'Udaf. Il intervient en particulier dans l'organisation des événements institutionnels, le soutien aux instances et à la représentation familiale.

- Renseignements aux Familles -----

Le volet Infofamilles, service de renseignements aux Familles a vocation à répondre aux demandes relatives aux problématiques familiales.

Les deux années écoulées ont été marquées par une baisse conséquente des demandes de renseignements.

En 2021, le service n'a enregistré que des demandes téléphoniques simples ne nécessitant pas d'ouverture de dossier, un exposé de la situation et de recherche approfondie.

Ces dossiers enregistrés et pour lesquelles la réponse a été immédiate ont concerné :

- . Des demandes de réévaluation de pension alimentaire : demandes simples d'un indice et d'un pourcentage d'augmentation,
- . Des orientations vers des services compétents (Médiateurs, associations spécifiques, organismes sociaux, services administratifs...),
- . Des demandes d'adresses d'organismes, d'administrations, d'associations spécialisées dans certains domaines, associations locales, ...



Lire et Faire Lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Cette action repose sur la participation de personnes bénévoles, lecteurs et lectrices passionnés, âgés de plus de 50 ans, tous animés d'un même élan de générosité : offrir un peu de temps libre pour transmettre à des enfants le plaisir de la lecture.

Pour cela, les lecteurs bénévoles sont accueillis dans des structures petite enfance (relais assistantes maternelles, crèches...), des bibliothèques, des associations... pour lire des histoires aux enfants, dans une démarche de plaisir, de découverte et de partage, en fonction de leur lieu de domiciliation et de leur souhait.

L'Udaf a rejoint le programme depuis 2013 et développe son intervention essentiellement en direction des structures de la petite enfance et des associations.

L'activité Lire et faire lire 2021 s'est poursuivie sur le modèle des années précédentes en tenant compte des conditions sanitaires et des possibilités d'accueil des bénévoles dans les structures ou bien à l'Udaf pour les temps d'animation.

L'activité s'est néanmoins poursuivie et s'est adaptée au contexte. Le panel des propositions de formation, de rencontres conviviales, d'échanges de pratiques a été moins important qu'à l'ordinaire, ce qui a obligé à innover dans la façon de maintenir les liens avec les bénévoles et de rechercher de nouvelles façons de communiquer (visio conférence, rencontres en extérieur, réunions à jauge limitée dans les locaux de l'Udaf).

Néanmoins, les conditions plus propices à partir de la rentrée scolaire de septembre 2021 ont permis la reprise d'une activité plus intense. La campagne nationale de remobilisation des bénévoles, les actions de communication locales ont permis d'accueillir de nouveaux bénévoles, et augmenter le nombre de bénévoles lire et faire lire.

La fin d'année 2021 a été l'occasion de redémarrer de façon efficiente les interventions de lecture des bénévoles dans les structures déjà présentes, de rechercher de nouvelles structures d'accueil et de mettre en place de nouvelles interventions.

Les activités proposées aux bénévoles se sont articulées autour de différentes interventions comme :

- la mise en place de temps conviviaux, tels qu'un pique-nique partagé en juillet 2021 et l'organisation de la rentrée des bénévoles en septembre 2021,
- la participation des bénévoles à des événements ponctuels au cours d'animations dans les différents quartiers de la ville de Guéret, en extérieur pendant le mois du juillet 2021,

Des actions de communication ont été réalisées à plusieurs reprises. La presse écrite locale a valorisé l'implication bénévole et encouragé l'engagement de nouveaux lecteurs.

La campagne nationale de remobilisation des bénévoles a permis d'accueillir de nouveaux volontaires et de mettre en place de nouveaux partenariats.

Afin de préparer et d'organiser les séances de lecture, des rencontres régulières avec les bénévoles et les structures d'accueil sont également effectuées. Le travail administratif, qui concerne la rédaction des conventions et des avenants, les relations de travail et les liens avec l'association nationale, le suivi des bénévoles sont intégrés à l'activité régulière de l'action.

En 2021 :

17 structures crèches (micro-crèches, RAM, MAM et centres sociaux) ont accueilli des lecteurs bénévoles dans leurs locaux en fonction des possibilités de chaque structure et des conditions sanitaires.

En 2021 :

Ce sont au total **19 bénévoles** qui se sont investis tout au long de l'année auprès des enfants pour des interventions qui peuvent durer entre 30 et 45 minutes selon l'âge des enfants.



L'action PareNTIC est un programme d'actions qui a pour objectif de sensibiliser et d'accompagner les publics dans leurs propres pratiques des écrans. C'est un programme d'actions qui évolue en fonction des opportunités de travail et des partenariats qui se présentent chaque année.

Actions dans le champ de la parentalité numérique :

En 2021, l'Udaf a proposé des actions de proximité auprès de parents de jeunes enfants pour les accompagner dans leurs questionnements et leurs pratiques des outils numériques. L'animation des actions de proximité est réalisable grâce au partenariat étroit tissé avec les structures de la petite enfance du département et en lien avec l'action Lire et faire lire. Ces actions de proximité permettent de libérer la parole des parents quant à leur utilisation des outils numériques et d'apporter des solutions pour leur permettre de mieux les gérer au quotidien avec leurs enfants.

Les chroniques radiophoniques démarrées fin 2020 ont été reconduites durant toute l'année 2021 à raison d'une chronique mensuelle sur la parentalité numérique. A destination de tous, elles sont une occasion de toucher d'autres publics et de diffuser une information sur la gestion des écrans en famille, en prenant appui sur les apports du site Mon enfant les écrans, Prendre soin de ma famille, de la communication de l'Unaf ou de toute autre thématique en lien avec l'actualité numérique.

Actions dans le champ de l'inclusion numérique.

Les actions dans le champ de l'inclusion numérique prennent la forme de formations à destination des bénévoles des associations familiales de l'Udaf. A ce titre, une formation sur la thématique des objectifs et des enjeux liés à la dématérialisation 2022 a été dispensée en partenariat avec les conseillers numériques du territoire. Cette action visait à informer sur les enjeux de la dématérialisation et a permis de mettre en lumière des besoins d'information et de connaissance dans ce domaine.

Les effets de la crise sanitaire ont eu pour effet d'annuler ou de reporter des actions en présentiel avec le public, qui ne pouvait être accueilli. Mais la période a permis de tester de nouveaux modes de communication à distance avec le public (bénévoles, parents, professionnels) pour maintenir une proposition d'activité, ce qui a par ailleurs révélé un besoin de formation et d'accompagnement dans l'utilisation de ces nouveaux moyens de communication.

La situation sanitaire a fait émerger de nouvelles pratiques numériques pour les familles qui maîtrisent l'outil ou bien a mis encore plus en difficulté celles plus éloignées de ces outils.

Il convient donc de prendre en compte ces éléments et de s'interroger sur de nouvelles pratiques à mettre en œuvre pour aller au-devant des familles, les solliciter, les aider à accompagner leurs enfants.



L'observatoire départemental de la famille est un outil d'expertise dont l'objectif est de connaître les besoins et les attentes des familles creusoises.

Il répond à l'une des missions institutionnelles de l'Udaf, la représentation des familles, et peut se résumer de la façon suivante : **pour bien représenter les familles du département, il faut les connaître et donc les interroger.**

Après avoir traité le sujet « Parents d'enfants de 6 à 12 ans », et suite aux conditions de traitement des données définies par la convention, l'occasion a été donnée pour l'Udaf de réinterroger la commission ad hoc sur l'utilisation et la valorisation des résultats des enquêtes de l'observatoire, d'une part en prenant la forme de chiffres clés et d'autre part en faisant un outil pour définir les thématiques liées à la mise en place de la conférence départementale de la famille.

A ce titre, les résultats obtenus dans l'enquête « Grands-parents » ont servi d'axe de travail à la mise en place de la conférence départementale de la famille qui n'a pu avoir lieu en 2020 en raison du contexte sanitaire et qui a été reportée en 2021.

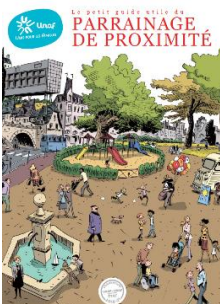
La thématique de la septième conférence départementale de la famille, en lien avec les résultats de l'enquête de l'observatoire départemental de la famille s'est portée sur le rôle et la place des grands-parents aujourd'hui.

Pour aborder la thématique, Monique Desmedt, psychologue et médiatrice intergénérationnelle à l'Ecole des Grands-parents Européens, a retracé l'évolution de la place du rôle des grands-parents dans la société en s'appuyant sur son expérience professionnelle et bénévole.

En introduction de la conférence, les chiffres clés de l'enquête de l'Udaf sur les attentes des parents à l'égard des grands-parents ont été présentés. Ces données mettent en avant le rôle joué par les grands-parents et l'importance des solidarités.

Outre les liens affectifs, les chiffres rappellent à quel point les aînés apportent des aides indispensables au quotidien et pour passer des caps difficiles.

- Le parrainage de proximité en Creuse -----



L'Udaf de la Creuse, dans le cadre de ses actions de la convention d'objectifs, est investie aux côtés d'autres Udaf dans la promotion du parrainage de proximité et participe à ce titre au groupe de travail de l'Unaf.

Développer cette action répond à l'idée défendue par l'Udaf de la Creuse que le parrainage de proximité s'inscrit dans une démarche de prévention et d'accompagnement de la parentalité, de solidarité intergénérationnelle et interfamiliale ; autant de résonances avec les valeurs et missions institutionnelles qui composent le cadre législatif des Udaf.

Le parrainage est l'accueil d'un enfant construit et mis en œuvre par un tiers, généralement une association. Il se résume dans la construction d'une relation personnelle instaurée entre un enfant mineur et un adulte ou une famille dans l'objectif d'établir une forme de solidarité intergénérationnelle et le tissage de liens affectifs réciproques. Il permet ainsi d'apporter à l'enfant un soutien, une ouverture sur le monde dans un esprit de bienveillance, aux côtés des parents, sans se substituer à leur rôle.

L'année 2021, dans un contexte encore soumis à la crise sanitaire a été une occasion de cibler davantage le travail auprès des partenaires, plutôt que dans la mise en d'actions collectives à destination des familles ou des bénévoles.

Le recentrage de l'activité autour de la rencontre en individuel et collective des partenaires a permis de constituer un réseau pour développer le parrainage de proximité. Un travail partenarial a été mis en place qui a donné lieu à l'élaboration d'un langage commun et de documents supports (convention, plaquette d'information).

La parution du guide du parrainage de proximité en juin 2021 (à laquelle l'Udaf a pris part) a été une belle opportunité pour aller à la rencontre des partenaires et a constitué des éléments de base à l'échange et à la réflexion pour le développement du parrainage en Creuse.

- La Communication -----



Liaisons Familiales Creusoises est une lettre d'information qui a pour objectif de diffuser l'actualité familiale nationale, mais aussi toutes les actions et projets des associations familiales adhérentes à l'Udaf, ainsi que la vie institutionnelle de l'Udaf.

Elle est diffusée à l'ensemble des adhérents des associations familiales, aux partenaires institutionnels de l'UDAF à environ 2 500 exemplaires, deux fois par an :

- Le n° 51 de juin 2021 a été l'occasion de revenir sur la crise sanitaire avec la présentation du Réalités Familiales « Familles face à la crise » : l'impact sur le budget des familles, aidants familiaux, un besoin urgent d'accompagnement, faire vivre la démocratie en santé en temps de crise, écrans : quels enjeux après le confinement ? Ce numéro a également été l'occasion de présenter le nouveau service Point Conseil Budget.
- Le n° 52 de décembre 2021 a mis en avant le bénévolat dans le cadre de la journée mondiale du bénévolat mais aussi le rôle des représentants familiaux. Un feuillet spécial conférence de la famille a été inséré à ce numéro.



La lettre électronique de l'UNAF est un outil de communication interne entre l'Unaf et les Udaf, elle est mise à la disposition des Udaf qui souhaitent y faire figurer leurs actions et projets, et ainsi les faire partager.

L'abonnement à la lettre électronique à destination des partenaires institutionnels de l'Udaf, mais également des associations familiales (associations elles-mêmes, présidents, adhérents qui en font la demande), des représentants familiaux y compris les délégués CCAS, permet de donner une vision de l'actualité du mouvement familial local et national.

En 2021, l'Udaf de la Creuse a ainsi pu diffuser des informations concernant ses actions ou l'activité de ses services :

- N° 732 du 31 mars au 6 avril 2021

Ecriture du 3è projet social du Centre social tsigane de l'Udaf et d'un guide «Comment améliorer l'accueil des gens du voyage dans les établissements de santé».

- N° 744 du 7 au 18 juillet 2021

Assemblée générale de l'Udaf de Creuse en présentiel

- N° 749 du 29 septembre au 4 octobre 2021

Journées nationales d'action contre l'illettrisme : 2 participations de l'Udaf 23 à la 8ème édition.



Réalités Familiales : L'Udaf de la Creuse a contribué à la rédaction du **Réalités Familiales** n°132/133 dédié à la crise sanitaire en proposant un article intitulé : *Un intermédiaire solidaire par l'Udaf de la Creuse* (23)



Des articles de presse dans les quotidiens locaux (La Montagne, Le Populaire)

- UDAF : ouverture de deux Points Conseil Budget aux Familles le 20 février 2021.
- Un pan d'histoire tsigane au Sénéchal, la mémoire des tsiganes durant la seconde Guerre mondiale sera auscultée ce week-end au cinéma le 12 octobre 2021.
- UDAF : les journées nationales d'action ont lieu jusqu'au 12 septembre, la Creuse aussi lutte contre l'illettrisme, le 9 septembre 2021.
- Grands-Parents en 2021.
- Papi, mamie, savez-vous combien vous comptez ? articles le 18 novembre 2021.
- UNAF – URAF – UDAF fêtent les bénévoles le 8 décembre 2021.
- Endettement : sortir de la spirale négative, l'Udaf vous aide pour toutes vos démarches budgétaires le 5 mars 2021.



A travers des communications radio (Radio France Bleu Creuse et/ou Radio Pays de Guéret)

L'Udaf est intervenue sur Radio France Bleu Creuse dans le cadre des actions mises en place pour les journées nationales de lutte contre l'illettrisme (9/09), le festival du centre social tsigane (15/10) et pour la conférence de la famille (19/11).

Les chroniques radiophoniques démarrées fin 2020 ont été reconduites durant toute l'année 2021 à raison d'une chronique mensuelle sur la parentalité numérique. A destination de tous, elles sont une occasion de toucher d'autres publics et de diffuser une information sur la gestion des écrans en famille, en prenant appui sur les apports du site Mon enfant les écrans, Prendre soin de ma famille, de la communication de l'Unaf ou de toute autre thématique en lien avec l'actualité numérique. Ces chroniques sont enregistrées et diffusées sur les ondes de RPG (Radio Pays de Guéret) : les 25/05 – 3 et 29/09 – 25/10 et 6/12 2.4.5



Réseaux sociaux

Une page facebook Udaf 23 est active depuis juin 2021.

Le centre social tsigane est également présent sur les réseaux depuis fin 2020 : facebook, snapchat et instagram avec plus de 200 actions.

La référente communication a assisté en 2021, aux visio de l'Unaf « Les jeudis de la com » les 4/02 – 18/02 – 8/04 – 6/05 – 3/06 – 8/07 – 16/09 – 21/10



Forum des associations

Comme tous les ans, l'Udaf a participé aux côtés d'associations familiales, au Forum des Associations organisé par la Mairie de Guéret, le 4 septembre 2021 (1^{er} samedi du mois de septembre).

En 2021, le Forum des Association d'Aubusson a une nouvelle fois été annulée en raison de contraintes sanitaires difficiles à mettre en œuvre.



- Le développement du projet de Famille Gouvernante -----

L'avancée du travail indique que cette action se trouve dans la dernière ligne droite avant une mise en œuvre effective. L'Udaf devra prendre une décision en début d'année 2022 sur la suite à donner à cette action.

Une chargée de mission, qui dispose de 40 % de son temps de travail pour finaliser le projet, a notamment consolidé le travail partenarial et a réactivé les liens avec divers acteurs : les associations d'aide à domicile pour l'emploi d'une gouvernante, Creusalis pour les logements et d'autres acteurs utiles au projet ; elle a également été en contact avec l'Adapei qui gère déjà un dispositif d'habitat inclusif.

La question se pose actuellement du forfait «habitat inclusif» qui permet le financement pour 2 ans par l'ARS, de l'animation et qui est remplacé par le dispositif «aide à la vie partagée» piloté par le Conseil Départemental. Ce financement doit être dédié à l'animation au sein du dispositif. Il ne peut être mis en œuvre qu'une fois le dispositif créé. L'autre point resté en suspens concerne le versement de la PCH (prestation de compensation du handicap) pour laquelle il n'y a pas eu d'engagement, à ce jour, de la part du Conseil Départemental. Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2021 avec les élus et techniciens du Conseil Départemental en charge de l'autonomie, la MDPH et l'ARS sur ces différents points. Le premier trimestre 2022 va être déterminant pour l'ouverture du dispositif. Après un soutien de la Caf en 2020, le financement du poste de chargée de mission en 2021 a été réalisé sur les fonds propres de l'Udaf.

- Permanences juridiques -----

En partenariat avec l'association INFODROITS, l'Udaf a mis en place en 2021 des permanences d'information juridique dans ses locaux à Guéret. Le but est de faciliter l'accès au droit des familles et des citoyens, à la connaissance des textes et règlements qui leur permettent de mieux connaître leurs droits ou de mieux assumer leurs obligations.

Pour l'année 2021, l'association INFODROITS et l'Udaf ont mis en place cette collaboration sur la base d'une convention qui prévoit notamment qu'un juriste de proximité d'INFODROITS assure une permanence deux fois par mois au sein de l'Udaf. Ces permanences, d'une durée de 2 heures, fonctionnent sur rendez-vous. Elles sont ouvertes gratuitement à tous les habitants du département de la Creuse. Le service peut également s'adresser directement aux travailleurs sociaux avec un numéro de téléphone spécifique. Associées au service historique de l'Udaf, Info-Logement, et aux Points Conseils Budget nouvellement créés, ce partenariat est un plus pour compléter la palette de l'offre de soutien à l'accès aux droits des familles.

LES RELATIONS DE L'UDAF

Relations départementales
Relations régionales
Relations nationales



Aux relations régulières assurées par les Représentants de l'Udaf auprès de différents organismes et structures, se sont ajoutées en 2021, les relations de travail avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs, les collectivités locales et la participation régulière aux divers rencontres proposées à leur initiative.

Comme en 2020, certaines rencontres ont été annulées, c'est le cas des cérémonies de vœux, moments conviviaux de rencontre, de prise de contacts et d'échanges moins formels avec de nombreux partenaires.

De nombreuses rencontres se sont également tenues en audio ou en visio-conférence.

Des représentants de l'Udaf ont cependant rencontré :

- Madame la Préfète,
- Madame le Maire de Guéret nouvellement élue,
- Monsieur le Directeur DCSPP,
- les services de la DDCSPP,
- La nouvelle directrice générale adjointe des services du Conseil Départemental,
- Le Président de la Communauté de communes de La Souterraine,
- Les services du Grand Guéret,
- La vice-présidente du conseil départemental en charge de l'autonomie,
- Les services du Conseil départemental,
- Les services de l'ARS,
- Les services de la CAF,
- Les services de Creusalis office de l'Habitat.

Un représentant de l'Udaf a participé à l'audience d'installation du Tribunal Judiciaire.

- Participation à des assemblées générales d'associations non adhérentes à l'UDAF qui sont aussi des temps d'échange :

- . Entraid'Addict,
- . Aecjf,
- . Vasi Jeunes,
- . Fédération des Œuvres Laïques.

Le Président de l'Udaf a participé à l'assemblée générale de l'Uraf Nouvelle Aquitaine, le 2 juillet 2021 à Angoulême.

Participation :

Aux Assemblées Générales de l'Unaf :

- . en visio conférence, le 25 juin 2021, assemblée générale statutaire,
- . en présentiel, les 8 et 9 octobre 2021, assemblée générale extraordinaire (modification des statuts).

Rencontre des Présidents et directeurs d'Udaf/d'Uraf :

- . le 26 mars 2021,
- . les 8 et 9 octobre 2021.

Aux journées d'études, de formations et groupes de travail de l'UNAF (Sécurité Routière, Parrainage de proximité, Lire et Faire et Lire, référent communication, groupe de travail numérique, chef de file Caf,...).

GLOSSAIRE

AEB	Aide Educative Budgétaire
AECJF	Association Education Creuse Jeunes Familles
AEJE	Allocation Education Jeune Enfant
ALF	Allocation de Logement à caractère Familial
ALS	Allocation de Logement à caractère Social
ALT	Allocation Logement Temporaire
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
APL	Aide Personnalisée au Logement
APPELAP	Association pour le Parrainage de Proximité en Limousin Aquitaine Poitou Charentes
ARAVIC	Association Réinsertion Délinquants Aide Aux Victimes
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite de la Santé au Travail
CAVL	Centre d'Animation de la Vie Locale
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CLS	Contrat Local de Santé
CMP	Centre Médico Psychologique
CNC	Certificats Nationaux de Compétence
CPIE	Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement
CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
DDCSPP	Direction Départementale de la Cohésions Sociale et de la Protection des Populations
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation, du Travail Et de l'Emploi du Limousin
DLA	Dispositif Local d'Accompagnement
DRDJSCS	Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
EHPAD	Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
FNASAT	Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les tsiganes et les gens du voyage
FOL	Fédération des Œuvres Laïques
FSE	Fonds Social Européen
FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement
GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
IUT	Institut Universitaire et Technologique
MAJ	Mesure d'Accompagnement Judiciaire
MAM	Maison d'Assistants Maternelles
MASP	Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MEFBOC	Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Ouest Creuse
MJAGBF	Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
MSA	Mutualité Sociale Agricole
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PRM	Pôle Ressource Mobilité
RAM	Relais Assistants Maternelles
REAAP	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
RSA	Revenu de Solidarité Active
SIAO	Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
UTAS	Unité Territoriale d'Action Sociale

RAPPORT FINANCIER DE L'UDAF

Commissaire aux Comptes :

Monsieur Adrien SAPELIER

SAC ACEC Pierre Faucher

8 avenue Pierre Mendès France

23000 GUERET

Expert-comptable :

Monsieur Maxime CAMILLIERI

Audéfi Expertise et Finance

4 rue Legouvé

87000 LIMOGES

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	22 867		22 867	22 867	
Constructions	373 607	263 485	110 122	120 388	- 10 266
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	88 028	74 329	13 699	8 346	5 353
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	1 997		1 997	1 257	740
TOTAL (I)	486 499	337 814	148 685	152 859	- 4 174
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	135 147		135 147	236 629	- 101 482
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	40 003		40 003	52 166	- 12 163
Valeurs mobilières de placement	11 940		11 940	11 800	140
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	773 755		773 755	536 580	237 175
Charges constatées d'avance	6 424		6 424	5 987	437
TOTAL (II)	967 269		967 269	843 162	124 107
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	1 453 768	337 814	1 115 953	996 020	119 933

Bilan association (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires	581 437	552 191	29 246
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation	110 221	110 221	
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	16 769	16 769	
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	42 341	29 246	13 095
Situation nette (sous total)	750 768	708 428	42 340
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	750 768	708 428	42 340
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	173 710	85 900	87 810
TOTAL (II)	173 710	85 900	87 810
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	42 568	58 501	- 15 933
TOTAL (III)	42 568	58 501	- 15 933
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30 444	35 035	- 4 591
Emprunts et dettes financières diverses	400	400	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 871	24 768	12 103
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	81 192	82 988	- 1 796
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	148 907	143 192	5 715
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	1 115 953	996 020	119 933
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
<i>Engagements donnés</i>			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	558 018	580 083	- 22 065	-3,80
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	343 284	250 532	92 752	37,02
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	4 433	1 424	3 009	211,31
Utilisations des fonds dédiés	85 900	55 282	30 618	55,39
Autres produits	7 845	7 113	732	10,29
Total des produits d'exploitation (I)	999 479	894 435	105 044	11,74
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	143 043	124 542	18 501	14,86
Aides financières	12 913	14 106	- 1 193	-8,46
Impôts, taxes et versements assimilés	39 459	35 543	3 916	11,02
Salaires et traitements	456 642	451 894	4 748	1,05
Charges sociales	128 202	127 510	692	0,54
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 952	22 255	- 4 303	-19,33
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	173 710	76 900	96 810	125,89
Autres charges	1 963	1 017	946	93,02
Total des charges d'exploitation (II)	973 884	853 767	120 117	14,07
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	25 596	40 668	- 15 072	-37,06
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	1 225	1 381	- 156	-11,30
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	1 225	1 381	- 156	-11,30
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	412	469	- 57	-12,15
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)	412	469	- 57	-12,15
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	813	912	- 99	-10,86
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	26 409	41 580	- 15 171	-36,49
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	1 132		1 132	N/S
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 933		15 933	N/S
Total des produits exceptionnels (V)	17 065		17 065	N/S
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		5 855	- 5 855	-100
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		5 276	- 5 276	-100
Total des charges exceptionnelles (VI)		11 131	- 11 131	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	17 065	-11 131	28 196	253,31
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	1 133	1 203	- 70	-5,82
Total des produits (I + III + IV)	1 017 769	895 816	121 953	13,61
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	975 428	866 570	108 858	12,56
EXCEDENT OU DEFICIT	42 341	29 246	13 095	44,78
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Bilan association détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains	22 867		22 867	22 867	
211000 Terrains	22 867		22 867	22 867	
Constructions	373 607	263 485	110 122	120 388	- 10 266
213000 Constructions	283 290		283 290	283 290	
213500 Aménagement construction	90 317		90 317	87 227	3 090
281300 Amortisss constructions		209 773	-209 773	-203 191	- 6 582
281350 Amort agenct constructions		53 712	-53 712	-46 938	- 6 774
Autres immobilisations corporelles	88 028	74 329	13 699	8 346	5 353
218201 Matériel transport Gem Guéret	13 053		13 053	13 053	
218300 Mat de bureau et info.	25 816		25 816	21 735	4 081
218301 Mat info. et vidéo Gem Guéret	1 529		1 529	1 529	
218304 Mat info mission Tsigane	1 680		1 680	1 680	
218305 Mat info Gem Aubusson	1 136		1 136	1 136	
218307 Mat info garde enfant	1 444		1 444	1 444	
218400 Mobilier	2 094		2 094	2 094	
218401 Mobilier Gem	8 786		8 786	7 087	1 699
218405 Mobilier Gem Aubusson	14 138		14 138	14 138	
218811 Agencement Gem Guéret	6 952		6 952	3 379	3 573
218815 Agencement Gem Aubusson	10 804		10 804	10 804	
218816 Agencement Gem La Sout	595		595		595
281801 Amort mat transport gem gt		13 053	-13 053	-13 053	
281811 Amort agenct Gem Guéret		3 059	-3 059	-2 878	- 181
281815 Amort agenct Gem Aubusson		8 176	-8 176	-7 126	- 1 050
281816 Amort. agencement La Sout		33	-33		- 33
281830 Amort mat bureau et mat informatiq		20 727	-20 727	-17 568	- 3 159
281831 Amort mat bur. info Gem Guéret		1 529	-1 529	-1 529	
281834 Amort mat bureau info Tsigane		1 680	-1 680	-1 680	
281835 Amort mat bur info Gem Aubusson		1 136	-1 136	-1 136	
281837 Amort. mat. info. garde enfant		1 444	-1 444	-1 444	
281840 Amortissement mobilier		2 094	-2 094	-2 094	
281841 Amort mobilier Gem Guéret		7 260	-7 260	-7 087	- 173
281845 Amort mobilier Gem Aubusson		14 138	-14 138	-14 138	
Immobilisations financières					
Autres	1 997		1 997	1 257	740
275000 Dépôts et cautionnements versés	1 997		1 997	1 257	740
TOTAL (I)	486 499	337 814	148 685	152 859	- 4 174
ACTIF CIRCULANT					
. Créances clients, usagers et comptes ratt	135 147		135 147	236 629	- 101 482
411000 Clients	134 073		134 073	236 629	- 102 556
418100 Clients factures à établir	1 074		1 074		1 074
. Autres	40 003		40 003	52 166	- 12 163
421100 Rémunérations dues	148		148	440	- 292
437200 Caisse de prévoyance MUTEX	159		159		159
438700 Org. sociaux - pdts à rec.				4 032	- 4 032
448700 Etat - produits a recevoir				17 653	- 17 653
467100 Avances espèces extérieurs	299		299	299	
467200 Administrateurs	1 392		1 392	1 392	
468700 Produits à recevoir	38 005		38 005	28 350	9 655
Valeurs mobilières de placement	11 940		11 940	11 800	140
508100 Parts sociales caisse d'épargne	11 940		11 940	11 800	140
Disponibilités	773 755		773 755	536 580	237 175

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
512100 Caisse d'épargne	506 973		506 973	270 404	236 569
512200 Livret A	86 503		86 503	86 073	430
512210 CSL Associatis	177 888		177 888	177 585	303
512300 Crédit coopératif	2 389		2 389	2 503	- 114
512630 Caisse epargne masp	3		3	15	- 12
Charges constatées d'avance	6 424		6 424	5 987	437
486000 Charges constatees d'avance	6 424		6 424	5 987	437
TOTAL (II)	967 269		967 269	843 162	124 107
TOTAL ACTIF	1 453 768	337 814	1 115 953	996 020	119 933

Bilan association détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
. Fonds propres statutaires	581 437	552 191	29 246
102100 Valeur du patrimoine intégré	581 437	552 191	29 246
Ecart de réévaluation	110 221	110 221	
105000 Ecart de réévaluation	110 221	110 221	
. Réserves pour projet de l'entité	16 769	16 769	
106860 Réserves pour risque emplois	13 720	13 720	
106888 Réserves diverses	3 049	3 049	
Excédent ou déficit de l'exercice	42 341	29 246	13 095
Situation nette (sous total)	750 768	708 428	42 340
TOTAL (I)	750 768	708 428	42 340
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds dédiés	173 710	85 900	87 810
194000 Fonds dédiés/subvention	173 710	85 900	87 810
TOTAL (II)	173 710	85 900	87 810
PROVISIONS			
Provisions pour charges	42 568	58 501	- 15 933
153100 Provision pour I.F.C.	42 568	58 501	- 15 933
TOTAL (III)	42 568	58 501	- 15 933
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30 444	35 035	- 4 591
164000 Emprunt Caisse Epargne 47K	30 444	35 035	- 4 591
Emprunts et dettes financières diverses	400	400	
165000 Dépôts et cautionnement recus	400	400	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 871	24 768	12 103
401000 Fournisseurs	31 323	21 024	10 299
408101 Fournisseurs - fact non parvenue	5 548	3 744	1 804
Dettes fiscales et sociales	81 192	82 988	- 1 796
428200 Dettes prov. pour congés payés	33 828	37 909	- 4 081
431000 Urssaf	13 833	13 298	535
437200 Caisse de prévoyance MUTEX		1 854	- 1 854
437210 Caisse de mutuelle EOVI	3 386	3 578	- 192
437300 Caisse de retraite	3 815	3 478	337
438200 Charges sociales sur congés payés	12 075	13 651	- 1 576
438700 Org. sociaux - pdts à rec.	217		217
442100 Etat - PAS	629	487	142
444000 Etat - impôt à payer	1 133	1 203	- 70
447110 Taxe sur salaires	7 544	3 272	4 272
447330 Organismes de formation	4 731	4 258	473
TOTAL (IV)	148 907	143 192	5 715
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 115 953	996 020	119 933
Engagements reçus			
Engagements donnés			

Compte de résultat association détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
Produits d'exploitation				
Ventes de prestations de services	558 018	580 083	- 22 065	-3,80
706100 Prest. serv. as.I.I.	160 000	150 000	10 000	6,67
706400 Prest. serv. tsiganes c. gal	36 000	41 000	- 5 000	-12,20
706500 Caf prestation service tsigane		50 617	- 50 617	-100
706550 Prestations FNSAT-TSI		836	- 836	-100
706650 Prestation service pôle ress	24 478	20 313	4 165	20,50
706810 Prestation service masp	104 200	115 200	- 11 000	-9,55
706820 Prest serv lever freins ling	18 100	18 100		0,00
706830 Prestation asso. C. Claudel Gem -Guéret+Aubusson	154 027	154 054	- 27	-0,02
706831 Prestat° assoc. GEM La Souterraine	38 674		38 674	N/S
706840 MJS - RCS	17 000	17 500	- 500	-2,86
706841 Mesures tutelle aux biens		6 750	- 6 750	-100
708000 Produits des activités annexes		195	- 195	-100
708200 Participation des usagers	136	208	- 72	-34,62
708811 Loyers	4 800	4 870	- 70	-1,44
708812 Charges locatives	603	441	162	36,73
Concours publics et subventions d'exploitation	343 284	250 532	92 752	37,02
748000 Unaf part 1 fonds spécial	129 583	140 959	- 11 376	-8,07
748050 Unaf part 2 fonds spécial	32 476	32 476		0,00
748110 Subvention projet jeunes	46 731	2 000	44 731	N/S
748115 Subvention reeap	2 500	6 300	- 3 800	-60,32
748116 Reaap parentic		800	- 800	-100
748117 Subvention droit des Femmes		800	- 800	-100
748118 Subvention PCB	45 000	30 000	15 000	50,00
748210 Subvention DDCSPP Tsiganes	18 559	19 350	- 791	-4,09
748229 Subvention GYM douce	2 010		2 010	N/S
748230 Subvention a.r.s. Gem	3 574	5 304	- 1 730	-32,62
748231 Subvention Ars	18 000	5 040	12 960	257,14
748232 Subvention Famille gouvernantes habitat	25 850		25 850	N/S
748233 Subvention centre TSI prevana	7 000		7 000	N/S
748300 Subventions consommation		824	- 824	-100
748400 Subvention DRJSCS		3 000	- 3 000	-100
748500 FDVA	1 500	2 000	- 500	-25,00
748610 Subvention c dep gestion biens mineurs	10 500		10 500	N/S
748821 Subvention festival		1 681	- 1 681	-100
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transfe	4 433	1 424	3 009	211,31
791000 Transferts de charges		1 424	- 1 424	-100
791400 Transferts de ch. - classe 4	4 433		4 433	N/S
Utilisations des fonds dédiés	85 900	55 282	30 618	55,39
789400 Report ressources non util/subv att	85 900	55 282	30 618	55,39
Autres produits	7 845	7 113	732	10,29
758100 Pdts de gestion courante	65	10	55	550,00
758800 Cotisations associations familiales	670	1 193	- 523	-43,84
758850 Rembt divers sur salaires	7 110	5 911	1 199	20,28
Total des produits d'exploitation (I)	999 479	894 435	105 044	11,74
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	143 043	124 542	18 501	14,86
606100 Eau	534	428	106	24,77
606110 Electricité	4 445	5 853	- 1 408	-24,06
606120 Gaz	4 981	3 037	1 944	64,01
606210 Carburant	4 462	3 568	894	25,06
606230 Fournitures activités	4 354	3 392	962	28,36
606240 Fournitures de bureau	2 922	3 465	- 543	-15,67
606800 Fournitures entr et petits eq.	1 301	2 832	- 1 531	-54,06
606810 Equipements GEM	2 727		2 727	N/S
611800 Sous-traitance	17 386	21 817	- 4 431	-20,31
613200 Locations immobilières	14 747	12 894	1 853	14,37

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
613210 Locations salles	762		762	N/S
613530 Location matériel de transport	7 232	7 455	- 223	-2,99
613540 Location photocopieur	3 873	4 105	- 232	-5,65
614000 Charges locatives	3 924	2 209	1 715	77,64
615200 Entr et répar nettoyage locaux	10 908	6 656	4 252	63,88
615500 Entr et répar autres	603	1 483	- 880	-59,34
615600 Maintenance	3 412	3 512	- 100	-2,85
615620 Entretien véhicules	1 760	1 379	381	27,63
616000 Primes d'assurance	3 291	2 903	388	13,37
616300 Assurances véhicules	1 953	1 857	96	5,17
616320 Assurance auto mission	1 184	1 184		0,00
618100 Documentation générale	1 689	1 470	219	14,90
618500 Frais de formation	3 959	2 059	1 900	92,28
622610 Honoraires CAC	3 837	4 400	- 563	-12,80
622680 Honoraires divers	6 877	4 639	2 238	48,24
623000 Publicité publicat. relat. pub	253	234	19	8,12
624000 Transports divers	1 085		1 085	N/S
625110 Déplacements	6 550	5 226	1 324	25,33
625120 Déplacements administrateurs	2 065	1 344	721	53,65
625140 Déplacements bénévoles	895		895	N/S
625600 Missions réceptions	1 340	41	1 299	N/S
626100 Frais postaux	7 887	6 683	1 204	18,02
626200 Frais télécom téléphonie	3 636	3 053	583	19,10
626210 Frais téléphones portables	3 827	3 959	- 132	-3,33
626250 Frais télécom internet	480		480	N/S
627000 Services bancaires	572	627	- 55	-8,77
628800 Cotisations non statutaires	1 332	778	554	71,21
Aides financières	12 913	14 106	- 1 193	-8,46
657800 Cotisations		10	- 10	-100
657810 Revers 10% part fonds spécial	12 913	14 096	- 1 183	-8,39
Impôts, taxes et versements assimilés	39 459	35 543	3 916	11,02
631000 Taxe sur salaires	21 336	18 992	2 344	12,34
633000 Impôts formation	11 364	11 063	301	2,72
635120 Taxes foncières	4 406	4 076	330	8,10
635130 Taxes habitation	2 354	1 412	942	66,71
Salaires et traitements	456 642	451 894	4 748	1,05
641100 Rémunération du personnel	460 086	448 606	11 480	2,56
641300 Conges payes - provision	-4 081	3 288	- 7 369	-224,12
641430 Indemnités diverses	637		637	N/S
Charges sociales	128 202	127 510	692	0,54
645110 Cotisations URSSAF	85 865	83 139	2 726	3,28
645120 Cotisations prévoyance	5 808	5 868	- 60	-1,02
645130 Cotisations retraite	23 666	23 510	156	0,66
645210 Cotisations mutuelle	7 538	6 462	1 076	16,65
645600 Ch sociale/congés provisionnés	-1 576	443	- 2 019	-455,76
647200 Urssaf at bénévoles	360	588	- 228	-38,78
647500 Médecine du travail	2 040	1 836	204	11,11
647880 Oeuvres sociales	4 500	5 598	- 1 098	-19,61
648000 Autres charges de personnel		65	- 65	-100
Dotation aux amortissements et aux dépréciations	17 952	22 255	- 4 303	-19,33
681120 Dotation amort corporelles autres	17 952	22 255	- 4 303	-19,33
Report en fonds dédiés	173 710	76 900	96 810	125,89
689400 Engagts réaliser/subv°	173 710	76 900	96 810	125,89
Autres charges	1 963	1 017	946	93,02
658100 Charges diverses de gestion	380	15	365	N/S
658810 Cotisations statutaires unaf	440	700	- 260	-37,14
658850 Autres charges gestion courante	1 143	303	840	277,23
Total des charges d'exploitation (II)	973 884	853 767	120 117	14,07
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	25 596	40 668	- 15 072	-37,06

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	1 225	1 381	- 156	-11,30
768000 Autres produits financiers	1 225	1 381	- 156	-11,30
Total des produits financiers (III)	1 225	1 381	- 156	-11,30
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	412	469	- 57	-12,15
661100 Charges financières	412	469	- 57	-12,15
Total des charges financières (IV)	412	469	- 57	-12,15
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	813	912	- 99	-10,86
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III - IV)	26 409	41 580	- 15 171	-36,49
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	1 132		1 132	N/S
772000 Produits s/ exercices antérieur	1 132		1 132	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 933		15 933	N/S
787480 Reprises provisions pour IFC	15 933		15 933	N/S
Total des produits exceptionnels (V)	17 065		17 065	N/S
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		5 855	- 5 855	-100
672000 Charges except/exercice antérieur		5 855	- 5 855	-100
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provi		5 276	- 5 276	-100
687480 Dotations provisions pour ifc		5 276	- 5 276	-100
Total des charges exceptionnelles (VI)		11 131	- 11 131	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	17 065	-11 131	28 196	253,31
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 133	1 203	- 70	-5,82
695100 Impôt sur les sociétés	1 133	1 203	- 70	-5,82
Total des produits (I + III + V)	1 017 769	895 816	121 953	13,61
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	975 428	866 570	108 858	12,56
EXCEDENT OU DEFICIT	42 341	29 246	13 095	44,78
Evaluation des contributions volontaires en nature				

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
- Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	558 018	580 083	- 22 065	-3,80
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	558 018	580 083	- 22 065	-3,80
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	558 018	580 083	- 22 065	-3,80
Taux de marge brute sur production	100,00 %	100,00 %		
Marge brute globale (I + II)	558 018	580 083	- 22 065	-3,80
Taux de marge brute globale	100,00 %	100,00 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	143 043	124 542	18 501	14,86
Valeur ajoutée produite	414 975	455 541	- 40 566	-8,91
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	74,37 %	78,53 %		
+ Subventions d'exploitation	343 284	250 532	92 752	37,02
- Impôts, taxes et versements assimilés	39 459	35 543	3 916	11,02
- Salaires et traitements	452 209	451 894	315	0,07
- Charges sociales	128 202	127 510	692	0,54
Excédent brut d'exploitation	138 388	91 126	47 262	51,86
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	24,80 %	15,71 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	17 952	22 255	- 4 303	-19,33
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	7 845	7 113	732	10,29
- Autres charges de gestion courante	14 876	15 123	- 247	-1,63
+ Transfert de charges d'exploitation		1 424	- 1 424	-100
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	113 406	62 286	51 120	82,07
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	20,32 %	10,74 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	1 225	1 381	- 156	-11,30
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	412	469	- 57	-12,15
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	114 219	63 198	51 021	80,73
Résultat courant / chiffre d'affaires	20,47 %	10,89 %		

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 132		1 132	N/S
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.	15 933		15 933	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 855	- 5 855	-100
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		5 276	- 5 276	-100
Résultat exceptionnel	17 065	-11 131	28 196	253,31
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	88 943	22 821	66 122	289,74
Résultat net Comptable	42 341	29 246	13 095	44,78
Résultat net / chiffre d'affaires	7,59 %	5,04 %		

ANNEXE

PREAMBULE

L'UDAF de la Creuse est constituée sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901, et conformément aux dispositions des articles L. 211-1 à L. 211-14 du code de l'action sociale et des familles.

L'agrément prévu à l'article L. 211-7 du code de l'action sociale et des familles confère à l'UDAF la jouissance de plein droit de la capacité juridique des associations reconnues comme établissement d'utilité publique, ainsi que les divers avantages fiscaux accordés aux établissements d'utilité publique ayant pour objet l'assistance et la bienfaisance.

Les principales missions de l'UDAF de la Creuse, sur le plan départemental, sont les suivantes :

- Représenter les intérêts des familles et mener l'action politique locale et départementale en faveur des familles.
- Observer les besoins des familles.
- Développer et gérer de nombreux services aux familles.

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 115 953,39 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 42 340,54 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/03/2022 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers
- Existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Indemnités de fin de carrière

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 42 568 euros.

Cette dette fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes, et pour son calcul, le taux d'actualisation ainsi que la table de mortalité ont fait l'objet d'une mise à jour en 2021.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2021
- Taux d'actualisation : 1.5 % (mis à jour en 2021)
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Convention collective : Sociaux et socioculturels (Centres) et autres acteurs du lien social (associations)
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE 2016-2018 - données prov. (mise à jour en 2021)

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
 - 62 ans pour la catégorie : Ensemble du personnel
- Progression de salaires
 - 1% Constant pour la catégorie : Ensemble du personnel
- Taux de rotation
 - Moyen pour la catégorie : Ensemble du personnel
- Taux de charges sociales patronales
 - 31 % pour la catégorie : Ensemble du personnel

Valorisation du bénévolat

Au titre de l'exercice 2021, les temps de bénévolat au profit de l'association peuvent être évalués comme suit :

- 1918 heures à 10.48 (SMIC en vigueur au 1er janvier 2021) et après application d'un taux de charges forfaitaire de 35 %.

La valorisation du bénévolat au titre de 2021 s'élève à 27 138 Euros.

Annexe (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 486 499 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	471 465	13 038		484 502
Immobilisations financières	1 257	740		1 997
TOTAL	472 722	13 778		486 499

Amortissements et provisions d'actif = 337 814 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	319 863	17 952		337 814
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	319 863	17 952		337 814

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Terrains	22 867	0	22 867	Non amortiss.
Constructions	283 290	209 773	73 517	de 8 à 32 ans
Aménagement construction	90 317	53 712	36 605	de 5 à 10 ans
Matériel transport gem guéret	13 053	13 053	0	5 ans
Mat de bureau et info.	25 816	20 727	5 089	de 3 à 5 ans
Mat info. et vidéo gem guéret	1 529	1 529	0	de 3 à 5 ans
Mat info mission tsigane	1 680	1 680	0	3 ans
Mat info gem aubusson	1 136	1 136	0	de 3 à 5 ans
Mat info garde enfant	1 444	1 444	0	3 ans
Mobilier	2 094	2 094	0	5 ans
Mobilier gem	8 786	7 260	1 526	de 5 à 10 ans
Mobilier gem aubusson	14 138	14 138	0	5 ans
Agencement gem guéret	6 952	3 059	3 893	10 ans
Agencement gem aubusson	10 804	8 176	2 628	de 5 à 10 ans
Agencement gem la sout	595	0	595	10 ans
TOTAL	484 502	337 782	146 721	

Etat des créances = 183 570 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 997		1 997
Actif circulant & charges d'avance	181 573	181 573	
TOTAL	183 570	181 573	1 997

Produits à recevoir par postes du bilan = 39 079 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 074
Autres créances	38 005
Disponibilités	
TOTAL	39 079

Charges constatées d'avance = 6 424 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Provisions = 42 568 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	58 501		15 933		42 568
TOTAL	58 501		15 933		42 568

Etat des dettes = 148 907 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	30 444	30 444		
Dettes financières diverses	400	400		
Fournisseurs	36 871	36 871		
Dettes fiscales & sociales	81 192	81 192		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	148 907	148 907		

Charges à payer par postes du bilan = 51 451 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 548
Dettes fiscales & sociales	45 903
Autres dettes	
TOTAL	51 451

Annexe (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 39 079 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(418100)	1 074
TOTAL	1 074

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir(468700)	38 005
TOTAL	38 005

Charges constatées d'avance = 6 424 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	6 424
TOTAL	6 424

Charges à payer = 51 451 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fact non parvenue(408101)	5 548
TOTAL	5 548

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov. pour congés payés(428200)	33 828
Charges sociales sur congés payés(438200)	12 075
Org. sociaux - pdts à rec.(438700)	217
TOTAL	45 903

Annexes : la presse et l'UDAF

Creuse → L'actualité

UDAF

Ouverture de deux Points conseil budget aux familles

Avec la crise sanitaire, les budgets de nombreuses familles se trouvent fragilisés, que ce soit par une mise au chômage partiel, l'impossibilité de trouver un nouvel emploi ou encore l'arrêt d'une activité.

Ce sont notamment à ces familles que les Points conseil budget de l'Udaf de Creuse vont pouvoir apporter une aide.

Inscrit dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté du Gouvernement en 2018, le déploiement de 400 Points conseil budget sur l'ensemble du territoire est effectif depuis le début de l'année 2021. En Creuse, l'Udaf 23 est en charge de deux Points conseil budget. Ses conseillers ont vocation à accompagner les familles dans leurs difficultés budgétaires pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires et contribuer à lutter contre le surendettement. « Notre objectif est de rompre le cercle vicieux du mal endetté et bien sûr que les personnes conseillées se sentent moins seules face à leurs problèmes fi-

nanciers » explique Philippe Lainey, président de l'Udaf 23.

Les conseils sont personnalisés, le suivi est confidentiel et entièrement gratuit, quels que soient leur situation professionnelle ou leur niveau de ressources. Que ce soit pour faire une demande d'étalement de crédit, rédiger un courrier à sa banque, solliciter une aide de l'État ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de contacter l'Udaf. L'approche familiale et de défense des consommateurs de l'Udaf de Creuse constitue le gage d'un accompagnement de qualité.

L'Udaf de la Creuse accueillera toute personne rencontrant une difficulté budgétaire.

Pour cela, un numéro de téléphone 05.55.52.08.00 et une adresse mail : pcb-creuse@udaf23.unaf.fr

Les conseillères proposeront un rendez-vous dans les lieux de permanence situés dans tout le département. ■

➔ Pour en savoir plus.
www.udaf23.fr ; www.unaf.fr ;
www.mesquestionsdargent

Creuse

Les ménages les plus fragilisés

Endettement : sortir de la spirale négative

L'Udaf vous aide pour toutes vos démarches budgétaires

Depuis le début de l'année 2021, les « Points Conseil Budgets » voient le jour en Creuse : l'Udaf en gère deux à Guéret et Aubusson. De quoi accompagner individuellement toute personne en difficulté financière.

Ce n'est pas en raison de la crise sanitaire qu'ils ont été mis en place, mais ils tombent à point nommé : les Points Conseil Budgets, au nombre de 250 dans toute la France en 2020, s'installent enfin en Creuse. Le service a été mis en place par les conseillers de l'Udaf de la Creuse, et labellisés par l'État. Ce sont des rendez-vous confidentiels, personnalisés et incon-

ditionnels (aucun critère n'est exigé pour en bénéficier). « C'est un service d'accompagnement budgétaire et de soutien complémentaire aux services sociaux », décrit une conseillère Udaf d'Aubusson. Concrètement, les conseillers peuvent aider à la constitution d'un dossier de surendettement, aider à la négociation de contrats d'assurances avec des créanciers, au règlement de l'amiable des dettes, vérifier si les bénéficiaires ont bien accès à tous les droits (par exemple, s'ils sont éligibles à l'offre clientèle fragile, qui permet de limiter les frais bancaires)... Outre

ces démarches administratives spécifiques, les conseillers « coconstruisent » avec les bénéficiaires une grille budgétaire mensuelle, afin d'optimiser la gestion du budget et d'éviter les dépenses inutiles (un contrat que l'on a oublié de résilier par exemple). « Ce service est destiné à tous les publics, notamment à ceux qui ne connaissent pas leurs droits, qui sont submergés d'impayés, et ceux qui n'osent pas pousser la porte des services sociaux », assure l'Udaf. ■

Prendre rendez-vous.

Tél. 05.55.52.09.00 ou par e-mail : pcbcreuse@udaf23.unaf.fr



UDAF. Désormais 400 Points Conseil Budgets en France. PHOTO PASCAL DAKASA

Creuse ➔ L'actualité

EN BREF

CCI ■ Ateliers numériques

La CCI de la Creuse en partenariat avec Google Ateliers Numériques invitent à participer au webinaire : « Fondamentaux du référencement naturel : Comment être plus visible sur internet ? » jeudi 16 septembre de 9 heures à 10 heures. Objectif : améliorer le positionnement de votre site Internet sur les moteurs de recherche, découvrir les fondamentaux du référencement naturel et leur mise en place, découvrir les outils incontournables, trouver et choisir des mots clés pertinents, mettre en place des optimisations SEO sur son site Internet. Inscription gratuite mais obligatoire avant le 10 septembre. Tél. 05.55.51.96.60 contact@creuse.cci.fr ■

L'annuaire
le répertoire pratique de votre quotidien



AUTOMATISMES - DOMOTIQUE

ADFL
AUTOMATISMES - DOMOTIQUE
16, chemin de la Côte - BOURGANEUF
05.55.64.01.57 - 06.03.26.37.35
adfl23@hotmail.com

Pose et dépannage
Monte-escaliers
Portail, automatismes
Porte de garage
Volet roulant
Intervention sous 24/48 h

PUBLICITÉ

CentreFrance
Publicité

Si vous souhaitez paraître dans cette rubrique...

Téléphonez au **05.55.52.40.45**

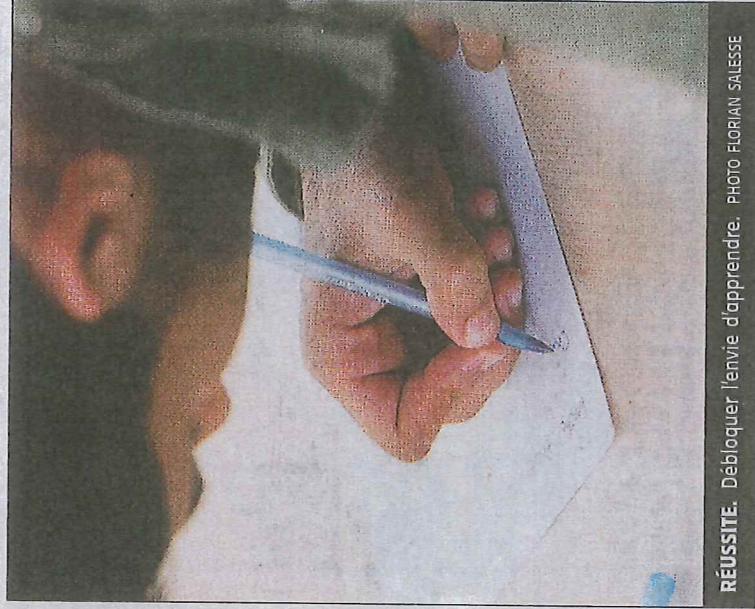
UDAF ■ Les Journées Nationales d'Action ont lieu jusqu'au 12 septembre

La Creuse aussi lutte contre l'illettrisme

L'UDAF de la Creuse est engagée aux côtés de ses partenaires dans la lutte contre l'illettrisme et participe aux 8^{es} Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme qui se déroulent jusqu'au 12 septembre et dont la thématique porte sur les réussites pour débloquent l'envie d'apprendre.

Un réseau de bénévoles pour aider des personnes en difficulté avec le français. L'action de l'UDAF en faveur de la lutte contre l'illettrisme se situe dans le cadre du dispositif départemental et partenarial « Lever les freins linguistiques », action qui vise à favoriser l'insertion socio-professionnelle des personnes en difficulté avec le français et qui prend appui sur le développement d'un réseau départemental de bénévoles.

Des bénévoles interviennent de façon individuelle auprès de personnes en difficulté avec le français, pour leur permettre d'être plus autonomes dans des situations simples de la vie courante. Le développe-



RÉUSSITE. Débloquent l'envie d'apprendre. PHOTO FLORIAN SALESSE

300 manifestations pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.

Cette dynamique collective, fédérée par l'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme, associe tous ceux qui prennent part pour prévenir et agir contre l'illettrisme. Elle permet de susciter une prise de conscience sur l'illettrisme toujours plus accrue, de mieux informer sur les solutions de proximité pour aider les personnes concernées à faire le premier pas et d'impliquer chacun.

Quelques définitions. On parle d'illettrisme... Pour un adulte qui après avoir été scolarisé, ne dispose pas des compétences de base (lire, écrire, compter) pour être autonome dans des situations simples de la vie quotidienne.

On parle d'analphabétisme. Pour un adulte qui n'a jamais été scolarisé.

On parle de Français Langue Étrangère (FLE). Pour un nouvel arrivant dans notre pays et qui doit en apprendre la langue. ■

ment de ce réseau sur l'ensemble du territoire creusois, par la recherche de nouveaux bénévoles permettra ainsi de répondre aux réalités territoriales locales et aux besoins spécifiques des personnes. **Des manifestations nationales pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.** Rassemblées sous une bannière commune, les Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme sont une occasion de valoriser l'action conduite dans notre pays au travers de plus de

Creuse → L'actualité

CULTURE ■ La mémoire des Tsiganes durant la Seconde Guerre mondiale sera auscultée ce week-end au cinéma

Un pan d'histoire tzigane au Sénéchal

Le Sénéchal accueille vendredi et samedi un événement dédié à l'histoire des Tsiganes durant la Seconde Guerre mondiale.

Floris Bressy
floris.bressy@centrefrance.com

C'est une petite histoire au service de la grande. Lorsque le groupe de jazz manouche est venu se produire à la Bergerie voici quelques années, l'un des musiciens, Pablo Robin, a fait savoir au détour d'une conversation que ses parents vivaient dans l'Indre voisine, en détenant une part de mémoire sur la déportation des Tsiganes durant la Seconde Guerre mondiale...

L'enjeu de la mémoire d'une histoire méconnue

Le témoignage de Retcha et Marie-Anne Robin sur ce qu'ont enduré leurs aïeux voici 80 ans sera l'un des temps forts du week-end concocté par l'Udaf, le Sénéchal, et les associations de la Bergerie et des Rencontres de Chaminadour (lire programme par ailleurs).

C'est ainsi que de fil en aiguille, et malgré une pandémie mondiale, une simple discussion s'est muée en dynamique collective et deux jours de découvertes sur le sort des Tsiganes de 1939 à 1946. L'événement se veut humaniste et porteur de messages sur l'antiracisme et la tolérance, alors que s'ouvre une



COLLECTIF. Le Centre social tzigane de l'Udaf 23, le Sénéchal, ainsi que la Bergerie et les Rencontres de Chaminadour sont associés pour cette cause. PHOTO BRUNO BARUER

année très politique en France. La France où les Tsiganes furent assignés à résidence dès avril 1940, par anticipation des combats qui allaient bientôt éclater. Où ils seraient systématiquement internés à l'automne suivant dans plusieurs camps de la zone occupée. Et pour certains déportés.

On notera en outre que les organisateurs ont choisi de placer la borne finale de leur propos en 1946, car ce n'est que cette année-là, le 1er juin, que la loi a fixé la fin des hostilités, abro-

geant toutes les mesures qui avaient été prises en rapport avec l'état de guerre, comme l'assignation à résidence... Du reste, le carnet anthropométrique auquel furent soumis les Tsiganes fut en vigueur de 1912 à 1969.

De cette histoire pesante qui façonna aussi la culture "du voyage" telle qu'on la connaît aujourd'hui, il reste une mémoire plus ou moins bien transmise aux jeunes générations. Cela fait partie des enjeux forts du Centre social tzigane, adossé à

l'Udaf 23, qui œuvre à l'année en direction de cette population au niveau local, notamment sur les plans de la santé, de l'éducation et de l'habitat.

En Creuse, cela concerne près de 100 familles pour environ 300 personnes, auxquelles s'ajoute la population nomade qui passe seulement en Creuse une partie de l'année, estime le Centre social. En 2013, le sénateur Lozach s'était interrogé sur la politique de mémoire tzigane lors d'une question au parle-

PROGRAMME

Le cinéma Le Sénéchal (*) accueille toutes les manifestations, samedi et dimanche.

Vendredi 15 octobre. Visite libre de l'exposition Raymond Gurême "Un chemin de mémoire et de résistance" dans le studio du cinéma à partir de 18 heures. Projection du film *Latcho Drom* de Tony Gatlif à 19 heures.

Samedi 16 octobre. Projection du documentaire *Des Français sans Histoire* de Raphaël Pillois, à 16 heures. Témoignages de Retcha et Marie-Anne Robin. Vernissage de l'exposition Raymond Gurême avec buffet à 18 h 30. Concert de jazz manouche avec Emmanuel Kassimo à 19 h 30. Projection du film *Liberté* de Tony Gatlif à 21 heures.

(*) Tarif : 4 euros par film, participation au chapeau pour le concert. Pour permettre l'accès au plus grand monde, un vaccin avec possibilité de se faire tester sera présent devant le Sénéchal.

ment. Il avait notamment mentionné le camp de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), où le président Hollande s'est rendu très officiellement en 2016.

Au-delà du devoir de mémoire, la création artistique est un autre vecteur culturel très important, ainsi qu'on le verra ce week-end. Parmi les œuvres qui seront proposées au Sénéchal, des films de Tony Gatlif, réalisateur d'origine kabyle et gitane qui fut notamment primé à Cannes avec *Latcho Drom*, "bonne route" en dialecte romani. ■



Les effets du confinement corrigés en CP et en CE1

ÉCOLE. Les élèves auraient retrouvé leur niveau d'avant-Covid.

PAGES FRANCE



TÉMOIGNAGE

Un avocat raconte comment la parole a changé sa vie

DERNIÈRE PAGE

lamontagne.fr

LA MONTAGNE

Centre France

CREUSE

JEUDI 18 NOVEMBRE 2021 - 1,10 €

Grands-parents en 2021



CREUSE. Qui sont les grands-parents d'aujourd'hui ? Qu'en attendent les parents et les petits-enfants ? Autant de grandes questions que l'Udaf de la Creuse a posées aux familles creusoises dans le cadre d'une enquête.

CONFÉRENCE. Les réponses seront dévoilées demain, lors de la conférence départementale de la famille à Guéret, à laquelle participera notamment Monique Desmedt, psychologue à l'École des grands-parents européens. PHOTO BRUNO BARLIER

PAGES 2 ET 3

PROPOS D'UN MONTAGNARD

Allô, c'est Médor. On connaissait le réflexe de Pavlov, consistant chez le chien à anticiper l'arrivée de son repas associé à un son de cloche. Voilà le « Dog-phone » ou comment garder le fil avec son maître. Pour le joindre, Médor dispose d'une balle, remplie de capteurs. Il lui suffit de la secouer, comme on le lui a appris, et le tour est joué. Sa truffe apparaît immédiatement sur l'écran de son propriétaire, ravi de pouvoir lui montrer son lieu de travail, le restaurant où il a ses habitudes... Le maître peut aussi contacter son animal, libre d'ignorer l'appel ou d'y répondre. On peut se demander qui a le plus intérêt à garder un œil sur l'autre ?



Des lycéens de Saint-Vaury modélisent l'église de Naillat en 3D

CREUSE. Des élèves du lycée Gaston-Roussillat effectuent des relevés sur site, afin d'élaborer une visite virtuelle du monument.

PAGE 6



Une conférence sur la mémoire réunit professionnels et universitaires

GUÉRET. Professionnels de santé et enseignants-chercheurs vont plancher sur la mémoire à 18 h 30, salle du conseil à la mairie.

PAGE 9

Papi, mamie, savez-vous

Creuse

Qui sont les grands-parents d'aujourd'hui ? Qu'en attendent les parents et les petits-enfants ? Autant de grandes questions que l'Udaf de la Creuse a posées aux familles creusoises dans le cadre d'une enquête. Autant de réponses qui seront dévoilées, demain vendredi, lors de la conférence départementale de la famille à Guéret.

Séverine Perrier

Elle ne porte plus forcément petit chignon et lunettes rondes. Il peut s'appuyer sur une canne, oui, mais court bien plus souvent qu'il ne claudique. Ils habitent juste à côté ou à l'autre bout de la France mais ils sont cette branche indispensable qui peut déséquilibrer toute une famille quand elle casse.

Le nom qu'ils portent est tellement commun qu'on leur en donne d'autres parce qu'ils sont uniques. Mais qu'on les appelle papi ou babouchka, ils sont bien des grands-parents. Les parents de nos parents, les parents d'au-dessus, des très grands parents. Qui, déjà parents et forts de cette expérience-là, vont s'en servir pour jouer un autre rôle... Mais lequel ?

Un rôle décisif

Réalisée en 2019 auprès de 1.500 allocataires creusois ayant au moins un enfant, une enquête de l'Udaf dresse ainsi un premier constat : les grands-parents sont indispensables à l'équilibre des familles. « Disponibles, généreux, aimants et porteurs de valeurs fondamentales, ils jouent un rôle décisif dans l'équilibre familial, résume ainsi Agnès Terrade, animatrice auprès de l'Udaf Creuse. Ce qu'il ressort principalement de cette enquête, c'est que les parents ont beaucoup d'attentes quant au rôle que doivent jouer

les grands-parents mais elles ne sont pas forcément celles auxquelles on pense : ils n'attendent pas que le grand-père et la grand-mère s'impliquent dans l'éducation, en apprenant par exemple la politesse aux enfants, mais qu'ils créent de véritables liens avec eux et qu'ils assurent ainsi une sorte de transmission intergénérationnelle. »

1 Du temps, du temps... et rien d'autre ? 73 % des parents interrogés attendent en effet des grands-parents qu'ils passent du temps et créent des liens avec leurs enfants. « Ce temps doit être une occasion pour eux de se rendre disponibles pour faire des activités, détaille cette enquête. Ces attentes qui portent sur la transmission des valeurs, des convictions, de l'histoire familiale ou de leur propre expérience de la vie sont également très fortement présentes. A contrario, les parents n'expriment pas ou peu d'attentes pour ce qui concerne le suivi de la scolarité de leurs enfants ou le soutien moral. »

2 La maman de maman. 58 % des parents attribuent une place importante à la grand-mère maternelle dans l'éducation des enfants. De quoi attiser la jalousie entre mamies ? Pas forcément : une maman se tournant plus logiquement vers sa maman. « La fonction d'éducateur en second est également très présente dans les attentes des parents. Les grands-parents interviennent auprès des enfants comme un tiers indulgent, avec le recul et la patience dont ils savent faire preuve car déchargés des obliga-



ATTENTES. Cette enquête réalisée par l'Udaf dresse le portrait des grands-parents, tels que leurs enfants voudraient qu'ils soient avec les petits-enfants. Et ils attendent d'abord que des liens se créent. PHOTOS BRUNO BARLIER

« Je ne suis pas au top comme grand-mère et tant mieux »

Monique Desmedt est psychologue et médiatrice intergénérationnelle à l'école des grands-parents européens, une association fondée par un médecin en 1994.

■ **Une école des grands-parents : y apprend-on à être grand-père et grand-mère ?** Cette association a trois objectifs. D'abord, maintenir, conforter et développer les liens entre les générations. Ensuite, soutenir les grands-parents en difficulté voire en désarroi quand la communication est complexe avec leurs enfants et qu'ils ne voient plus leurs petits-enfants. Enfin, donner une visibilité aux grands-parents sur la place publique afin que ce soit plus aisé pour eux de (re)trouver leur place.

■ **Quel sera l'objet de votre conférence vendredi ?** Elle s'articule à l'enquête qui a été menée par l'Udaf concernant les attentes des parents vis-à-vis des grands-parents. C'est la première fois qu'il y

a une telle enquête et elle est vraiment très intéressante. On voit que la demande essentielle par exemple est celle de liens chaleureux. Il s'agit de regards croisés entre deux générations. C'est à nous, grands-parents, d'accueillir les demandes des parents. Comment répondre à ces attentes ? Pour la conférence, je vais donc m'appuyer sur cette enquête mais aussi sur mon expérience à l'École des grands-parents, sur mon expérience de grand-mère en tenant peut-être aussi compte des particularités liées au Covid.

■ **Quelle doit être la place du grand-parent ?** C'est surtout quelle est la place qui nous est affiliée puisque ce sont les parents qui nous font grands-parents ? On ne doit pas se substituer à eux. Moi, je pense qu'il ne faut pas non plus s'attendre à ce qu'il y ait toujours des réponses aux attentes des parents. Il y a toujours un écart entre les attentes et les ré-



M. DESMEDT. Psychologue.

ponses. Il y a du jeu - un espace de liberté - qui peut générer de l'incompréhension mais aussi du mouvement. Qu'en est-il des attentes des grands-parents vis-à-vis des parents ? Ça, on ose moins le dire. On veut être aimé, reconnu. Après, même quand il y a des attentes excessives de la part des parents, le grand-parent répond

toujours. C'est un urgentiste. Mais il doit aussi apprendre à savoir dire non : c'est important qu'il ait cet espace de liberté. D'où parfois ce malaise chez les grands-parents, ce sentiment d'être toujours sur une ligne de crête quand il y a de l'incompréhension. Mais dans l'ensemble, ça se passe bien. Et c'est à nous aussi d'accepter nos manques et nos faiblesses.

■ **Les attentes ne sont plus les mêmes aujourd'hui. D'ailleurs, avant, on ne se posait même pas la question du rôle des grands-parents.** Avant, la transmission était plus facile, peut-être plus descendante. Aujourd'hui, nos enfants nous transmettent beaucoup de choses. La transmission est plus en réciprocité, peut-être plus horizontale, en tout cas très riche. Et selon les familles, les petits-enfants peuvent aussi avoir quatre ou cinq mamies et les grands-parents sont alors des grands-parents parmi d'autres.

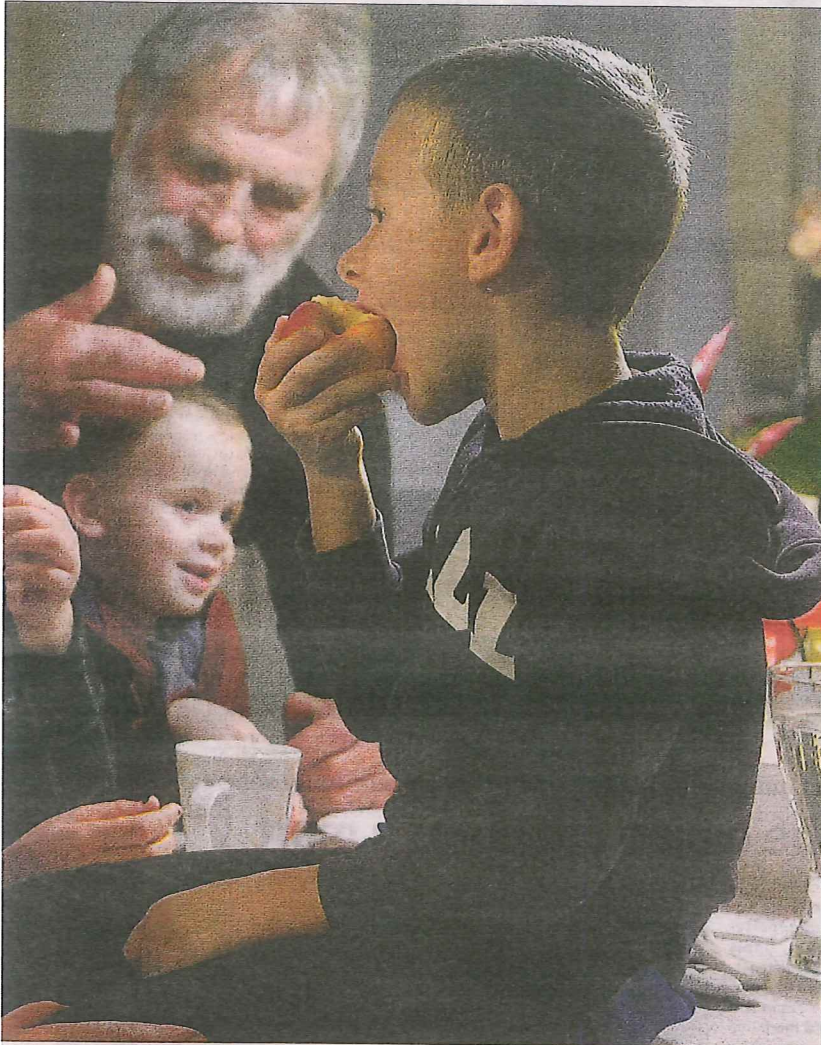
■ Quelle grand-mère êtes-vous ?

Une grand-mère lambda. Avec mes soucis, mes interrogations et beaucoup de bonheur. La plus grande de mes petites-filles a 16 ans, elle a un petit copain, on se voit moins. Avec la plus petite qui a 5 ans, c'est bisous, tendresse. Des relations complètement différentes. Au début, je me demandais jusqu'où aller dans mes réflexions : "oh la là, tu es mal coiffée", "mets ton bonnet, il fait froid". Mais ce sont les parents qui nous incitent à ça en nous disant : "il faut qu'il soit couché à telle heure, qu'il mange ça". Ils projettent leurs inquiétudes. On a une liste de consignes qui nous dérangent et qu'on ne va pas forcément respecter d'ailleurs. Aujourd'hui, les parents ont du mal à se séparer de leurs enfants : c'est l'enfant qui fait famille. Je ne suis pas au top comme grand-mère et tant mieux, je ne voudrais pas l'être. ■

d'aujourd'hui ? Les réponses de l'Udaf

LE FAIT
DU JOUR

combien vous comptez ?



tions parentales. Ils partagent des activités dans un climat apaisé avec des valeurs éducatives différentes mais complémentaires de celles des parents, sans s'imposer, ni les remplacer. » À ce sujet, l'enquête montre d'ailleurs l'importance de la place occupée par les grands-parents maternels et en particulier la grand-mère. « Elle est source de nombreuses attentes notamment pour l'éducation des enfants (58 % contre 49 % vis-à-vis de la grand-mère paternelle). Les grands-parents maternels sont d'ailleurs plus souvent sollicités que les grands-parents paternels. »

3 Papi et mamie sont connectés. Cette enquête révèle également qu'un quart des enfants creusois rencontrent leurs grands-parents une à trois fois par mois (et 23 %, une ou deux fois par trimestre). Plus d'un tiers des parents interrogés pensent d'ailleurs que leurs enfants aimeraient voir leurs grands-parents plus souvent.

Le mail plutôt que la carte postale

« Le temps de trajet qui sépare le domicile des parents de celui des grands-parents peut dépasser une heure dans 44 % des situations ou même atteindre deux heures pour 35 % des cas. Les visites sont alors rendues plus difficiles mais cela n'efface pas pour autant les relations qui sont entretenues malgré tout. Place désormais aux grands-parents connectés qui savent utiliser les nouvelles technologies pour se rapprocher de leurs petits-enfants. » Papi et mamie privilégient même le mail au SMS, qui remplacerait alors la traditionnelle carte postale.

4 Cette canne sur laquelle les parents s'appuient. 70 % des familles interrogées ont bénéficié d'un soutien pour garder leurs enfants le soir après la classe.

L'enquête souligne ainsi que « les seniors ne lésinent pas à prêter main-forte quand les enfants leur demandent, en rendant différents services. Sur ce registre, les grands-parents sont les principaux pourvoyeurs d'une aide informelle, comme la prise en charge des enfants. Assez souvent, les grands-parents prennent en charge leurs petits-enfants après la classe ou le mercredi. D'autres sollicitations plus occasionnelles, pendant les vacances par exemple, sont quant à elles probablement motivées par le souhait des grands-parents de créer du lien avec leurs petits-enfants ».

Enfin, 46 % des familles creusoises qui ont répondu à cette enquête révèlent avoir bénéficié d'un soutien financier de la part de leurs parents. Sous une forme directe (don d'argent) ou indirecte (prise en charge de certaines dépenses) : « Cette aide financière joue un rôle d'autant plus primordial que les parents sont confrontés à des moments de vulnérabilité économique, comme la situation de monoparentalité par exemple. Les seniors aident également les plus jeunes en leur rendant service pour des petits travaux de bricolage, d'entretien du jardin, de garde d'animaux... ».

À GUÉRET

Vendredi. Chaque année, l'Udaf organise une conférence départementale de la famille. La 7^e édition, initialement prévue l'an passé, se tiendra demain à partir de 17 h à la Quincaillerie numérique, autour du thème des grands-parents aujourd'hui. Au programme : présentation de l'enquête, intervention de M. Desmedt (lire ci-contre), psychologue médiatrice à l'École des grands-parents européens, temps d'échanges...

« Quand mes petits-enfants sont là, j'arrête tout pour eux »

A 60 ans, Christine est une jeune grand-mère : son petit-fils, Paul, a deux ans et demi. « Il est arrivé au bon moment. Deux ans plus tôt, on n'était pas prêts. Et ce fut un moment sensationnel. »

Son rôle de grand-mère ? Christine profite. Simplement. « Ils habitent à la bonne distance : deux petites heures de route, ni trop près, ni trop loin. On n'est pas les nounous et on les voit quand ça leur fait plaisir de venir ou quand nous, on a envie d'aller les voir. Ils ont une vie sociale assez importante, nous aussi donc on se voit une fois par mois. J'ai aussi beaucoup de chance que ce soit le fils de ma fille, c'est une relation différente et l'autre mamie vit beaucoup plus loin. » La relation naissante avec Paul ? « Une belle relation importante. Faite de jeux et de tendresse. Ils n'ont jamais hésité à nous le confier même quand il



RELATION. Les grands-parents d'aujourd'hui privilégient le bien-être de leurs petits-enfants.

était petit. Paul nous connaît bien. Nous dit : « T'aime ». Et nous appelle Mamou et Papou. Et quand il nous téléphone, il regroupe : « Mampou ». Nous, on ne souhaite pas intervenir dans son éducation. On donne des

fois des petits conseils mais ce qu'on souhaite d'abord, c'est lui faire découvrir plein de choses. Être les personnes vers qui il se tourne, avoir une relation de confiance et relativement classique : on n'est pas trop près, il

n'y a aucun mélange des genres. On n'a pas un rôle de garde d'enfants, ni d'éducation. Nous, c'est le plaisir. »

Pas de mélange des genres non plus chez Chantal et Gérard qui vivent pourtant tout près de leurs petits-enfants. Grands-parents de trois garçons et d'une fille, âgés de 2 à 13 ans, qui vivent entre 1 et 12 kms de leur maison, ces grands-parents ont d'abord apprécié de voir arriver un petit-fils, eux qui avaient eu trois filles. « Un vrai cadeau » dit Chantal.

« C'est une nouvelle génération, notre avenir, apprécie Gérard. On essaie de leur apporter nos connaissances, notre vision du monde. De leur transmettre ce en quoi on croit, de les sensibiliser à la réalité de notre environnement puisqu'on a la chance de vivre au cœur de la nature. » « Moi, je suis une mamie poule, s'enthousiasme

Chantal. Je suis là chaque fois qu'ils ont besoin. Je vais les chercher à l'école, je fais leur quatre-heures et les petits plats qu'ils aiment. Le soir, ils viennent tous sur le lit avec moi, j'adore ces moments de complicité. On joue, ils sont très contents de me battre. On a un rôle complètement différent des parents. On n'est pas trop là pour l'éducation. Plutôt pour leur apporter du bien-être. À mon époque, c'était différent : ma grand-mère, que j'adorais, m'a appris à faire les tartes. Mais on n'avait pas toujours droit à la parole. Nos enfants sont très proches de leurs enfants, j'aime beaucoup cette génération-là. Et c'est rigolo : on est aussi un peu les confidents. Ils nous disent des choses qu'ils ne disent pas forcément à leurs parents. Et je compte bien toujours être présente pour eux, à leur écoute, sans les étouffer. Comme je l'ai fait avec mes filles. »

Creuse ➔ L'actualité

VIE ASSOCIATIVE

UNAF-UDAF-URAF ■ Fêtent les bénévoles

Une opération nationale pour dire « merci » aux bénévoles. À partir du 5 décembre et durant tout le mois de décembre, le réseau Unaf-Udaf-Uraf et ses associations familiales membres, fêtent les bénévoles qui agissent au quotidien auprès des familles et valorisent leurs actions sous le slogan « merci pour les familles ». Cette opération a pour objectif de rendre visible le sens de l'engagement de ces bénévoles, d'encourager de nouvelles personnes à rejoindre le mouvement familial mais aussi de dire aux familles et aux pouvoirs publics que le soutien qui leur est apporté ne pourrait exister sans eux.

Rejoignez l'Udaf de la Creuse : 05.55.52.08.00. ■